SOMMAIRE

ORNITHOLOGIE

Actualités ornithologiques du sud seine-et-marnais et de ses proches environs : hiver 2002-2003, par Didier SENECAL, p. 51.

Actualités ornithologiques du sud seine-et-marnais et de ses proches environs : printemps 2003, par Didier SENECAL, p. 56.

Actualités ornithologiques du sud seine-et-marnais et de ses proches environs : automne 2003, par Didier SENECAL, p. 64.

BOTANIQUE

Bilan des prospections botaniques sur les terrains de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, Commune de Nogent sur Seine, Lieux dits de la Maison au Loups et Pré Molinot, par Fabien MALAIS et Arnault LALANNE, p. 70

ARCHEOLOGIE

Une hypothèse sur la fonction de la crypte de l'église du prieuré Saint-Martin de Montereau, par Gilbert-Robert DELAHAYE, p. 81

Nouvelles observations sur une base de colonne sculptée d'une croix découverte à Melun, par Gilbert-Robert DELAHAYE, p. 89

DIVERS

Analyse d'ouvrage : Atlas de la flore sauvage du département de l'Essonne de G. Arnal et J. Guittet, par Philippe BRUNEAU de MIRE, p. 50



ANALYSE D'OUVRAGE

Atlas de la flore sauvage du département de l'Essonne, par Gérard ARNAL et Jean GUITTET : 608 p., Paris 2004, Collection Parthénope.

vec « Les plantes protégées d'Ile-de-France », Gérard ARNAL nous avait déjà convié à savourer une superbe iconographie accompagnée de précieux commentaires sur l'écologie, la chorologie et la dynamique des plantes menacées de notre environnement. Dans le présent ouvrage les deux auteurs ont entrepris une vaste tâche de prospection pour renouveler la même démarche, mais sur une toute autre échelle, encyclopédique, puisque c'est l'ensemble des espèces recensées dans le département de l'Essonne qui est présenté. L'ampleur du sujet (plus de 1200 espèces citées) pourrait faire craindre une certaine aridité. Il n'en est rien. Bien que présentée sous forme de dictionnaire, on ne se lasse pas d'effeuiller l'énorme documentation, on s'extasie devant la beauté des plantes, mise en valeur par la qualité de l'ouvrage et des photographies. Au-delà de l'aspect scientifique, c'est un vagabondage dans la nature qui nous est proposé, une invite à nous pencher sur ces humbles compagnes qu'on croise trop souvent sans même s'en apercevoir.

L'ouvrage débute par l'exposé de la méthode d'échantillonnage retenue, suivi d'une étude complète du milieu naturel. Les mesures de protection sont également présentées en détail, le tout formant ainsi une monographie biogéographique du département. Pour l'abécédaire qui constitue le cœur de l'œuvre, deux options ont été choisies : l'unité géographique élémentaire est constituée par la commune, convention sans doute peu rigoureuse puisque de superficie variable mais qui offre l'avantage de la commodité et de la précision ; l'ordre de présentation est alphabétique ce qui lève tout arbitraire mais est parfois déroutant, tant l'œuvre des taxonomistes, loin de clarifier, génère parfois la confusion. Certains genres classiques sont ainsi scindés en plusieurs ce qui ralentit la recherche. Heureusement, une table des principales synonymies vient au secours du profane égaré. Le choix de présentation du premier travail cité sur les plantes protégées, réparties par grands types de milieux, eut été sans doute plus plaisant, mais difficile à réaliser devant une telle masse de documents. L'ordre systématique aurait pu aussi faciliter la recherche, mais il ne s'agit pas d'un manuel d'identification et l'on conçoit que les auteurs nous aient épargné une clef supplémentaire de détermination.

C'est donc une ballade qu'on nous propose à travers champs, mares et forêts, où les hasards de l'orthographe s'amusent à des rencontres insolites, où l'Orchis moucheron fréquente un Potamot ou encore la Gratiole la Goodière. La fin de l'escapade se termine par une intéressante analyse des changements récents de la flore et leur chronologie.

Mais pour recueillir d'aussi belles photos, les auteurs n'ont pas dû ménager leurs efforts et leurs déplacements. J'en veux pour preuve : au bas d'une superbe représentation de *Teucrium bothrys* (p.499) se reconnaît la coquille caractéristique d'*Elona quimperiana*, escargot protégé endémique de Bretagne et du Pays Basque dont la présence en Essonne paraît plus qu'improbable!

Au plan pratique, compte tenu que la flore de l'Essonne est très proche de celle de Seine-et-Marne et renferme la plupart des espèces présentes dans le massif de Fontainebleau, le lecteur de l'ANVL trouvera dans cet ouvrage, outre d'innombrables renseignements, une riche illustration facile d'accès, propre à confirmer des identifications qu'il aura pu obtenir à partir de flores spécialisées.



Elona quimperiana

Ph. Bruneau de Mire

ORNITHOLOGIE

ACTUALITÉS ORNITHOLOGIQUES DU SUD SEINE-ET-MARNAIS ET DE SES PROCHES ENVIRONS Hiver 2002 -2003

Période du 1er décembre 2002 au 28 février 2003

Compilation et rédaction : Didier Sénécal 1

Observateurs: Jean-Pierre Bezoult (JPB), Bernard Bougeard (BB), Olivier Claessens (OC), Jacques Comolet-Tirman (JCT), Roland Courrégé (RC), Christophe Parisot (CP), Julien Rochefort (JR), Didier Sénécal (DS), Jean-Philippe Siblet (JPS) Sébastien Siblet (SS), Laurent Spanneut (LS)

INTRODUCTION

L'hiver est marqué par deux vagues de froid : du 5 au 18 janvier, avec des températures minimales de l'ordre – 12° C le 13, puis du 1^{er} au 19 février, avec des températures minimales de l'ordre de – 8° C le 18. Ces conditions rigoureuses se traduisent par de fortes variations d'effectifs relevés lors des comptages « Wetlands » de la mi-janvier. Certaines espèces chassées par le froid des régions plus septentrionales sont particulièrement nombreuses, comme le Grèbe huppé, les canards de surface, le Fuligule morillon ou la Foulque macroule ; d'autres espèces sont stables, comme le Grèbe castagneux ou le Fuligule milouin ; d'autres encore fuient les plans d'eau gelés, comme le Héron cendré. A noter également un afflux inhabituel de Butors étoilés, de Grandes Aigrettes et de Grives litornes, et un grand nombre de Pouillots véloces hivernants. On verra dans la synthèse du printemps que cet hiver froid n'a pas eu de conséquences négatives pour une espèce sensible telle que la Fauvette pitchou.

LISTE SYSTÉMATIQUE

PLONGEON IMBRIN (*Gavia immer*) : un individu le 19 décembre en plaine de Sorques (JCT) 1ère donnée pour ce site pour une espèce qui reste très rare dans notre secteur d'étude.

GRÈBE CASTAGNEUX (*Tachybaptus ruficollis*): 66 individus sont recensés lors des comptages de la mi-janvier, total comparable aux années précédentes.

GRÈBE HUPPÉ (*Podiceps cristatus*): 729 oiseaux sont recensés lors des comptages de la mijanvier, soit une augmentation très nette par rapport aux années précédentes (225 à Cannes-Ecluse le 11/01)

GRAND CORMORAN (*Phalacrocorax carbo*): 1200 individus sont recensés lors des comptages de la mi-janvier, nombre plutôt en deçà des effectifs habituels en cette période de l'année.

¹ 15, rue du Docteur-Roux 75015 Paris

BUTOR ETOILÉ (*Botaurus stellaris*): pour la troisième année consécutive, l'hivernage est suivi à Gravon (BB): un oiseau est présent à partir du 1^{er} décembre, deux à partir du 15 décembre; la dernière observation est effectuée le 25 janvier. On relève par ailleurs un individu le 1^{er} décembre à Marolles (LS), un le 19 décembre en plaine de Sorques (Ch. Desmier), un le 11 janvier à Misy (JPS) et un le 28 février en plaine de Sorques (Ph. Lustrat).

AIGRETTE GARZETTE (Egretta garzetta): un individu est noté le 22 février à Pont-sur-Seine-10 (YB). Cette date est exceptionnellement précoce pour un migrateur, mais des hivernants ont déjà été observés dans des régions limitrophes.

GRANDE AIGRETTE (Egretta alba): l'augmentation du nombre d'hivernants se poursuit avec un oiseau le 11 janvier à Marolles (JCT), un le même jour à Cannes-Écluse (LS, JPS), un le 17 janvier à Marnay-sur-Seine-10 (YB), un le même jour à Nogent-sur-Seine-10 (YB), un le 26 janvier à Fontenay-sur-Loing-45 (LS), un le 3 février à Cannes-Écluse (CP), un le 17 février à Nogent-sur-Seine-10 (YB). De petits groupes sont mêmes observés en fin de saison : 4 le 22 février à Marnay-sur-Seine-10 (YB), 5 le même jour à Pont-sur-Seine-10 (YB) et 3 le 23 février en plaine de Sorques (JCT).

HÉRON CENDRÉ (*Ardea cinerea*): 46 individus sont recensés lors des comptages de la mi-janvier, c'est-à-dire environ la moitié des années précédentes. 7 couples sont présents dès le 18 février dans la colonie de Nogent-sur-Seine-10, 3 couples dès le 22 à Crancey-10, 3 couples le 26 à Marnay-sur-Seine-10 (YB).

CYGNE TUBERCULÉ (Cygnus olor): 219 individus sont recensés lors des comptages de la mijanvier, effectifs importants qui n'avaient pas été atteints depuis quatre ans.

OIE CENDRÉE (*Anser anser*): un oiseau le 30 janvier à Fontainebleau, 9 le 2 février en vol audessus de l'étang de Moret (JPS), 5 le même jour à Villiers-sur-Seine (CP), 19 le 20 février à Marolles (CP). Par ailleurs, un troupe de 30 individus stationne du 17 au 22 février à Pont-sur-Seine-10 (YB).

BERNACHE DU CANADA (*Branta canadensis*): 51 individus sont recensés lors des comptages de la mi-janvier, effectif comparable à celui de 2002.

TADORNE DE BELON (*Tadorna tadorna*): deux oiseaux le 5 janvier à Varennes, un le 11 janvier à Villeneuve-la-Guyard-89, 6 du 17 au 21 février à Nogent-sur-Seine-10 et 5 le 18 février Saint-Aubin-10.

TADORNE CASARCA (Tadorna ferruginea): une femelle le 5 janvier à Varennes-sur-Seine.

CANARD SIFFLEUR (*Anas penelope*) : une dizaine d'individus en décembre, 11 seulement lors des comptages de la mi-janvier, et environ 70 en février, avec deux bandes importantes : une quarantaine du 6 au 8 à Balloy/Roselle, et 23 le 18 à Courtavant-10..

CANARD CHIPEAU (Anas strepera): 135 individus sont recensés lors des comptages de la mijanvier, ce qui constitue un record. Des bandes supérieures à 10 oiseaux fréquentent les sites de La Grande Paroisse, la plaine de Sorques, Bazoches, Balloy (50 le 11 janvier) et Nogent-sur-Seine-10 (maximum 57 le 26 février).

SARCELLE D'HIVER (*Anas crecca*): une trentaine d'individus le 9 décembre au marais de Larchant, 23 pour l'ensemble de notre secteur d'études lors des comptages de la mi-janvier, un cinquantaine en février, dont 25 le 2 à l'étang de Moret.

CANARD COLVERT (*Anas platyrhynchos*) : 2800 individus sont recensés lors des comptages de la mi-janvier, ce qui marque une augmentation sensible par rapport aux quatre années précédentes.

CANARD PILET (*Anas acuta*): on relève 5 individus le 14 décembre à Marolles, 3 pour l'ensemble de notre région lors des comptages de la mi-janvier, une bonne vingtaine d'oiseaux en février et une troupe de 74 individus le 18 février à Courtavant-10 (YB).

CANARD SOUCHET (Anas clypeata): 18 individus sont recensés lors des comptages de la mijanvier, effectif assez remarquable pour une espèce qui est pratiquement absente de notre secteur d'études en hiver.

NETTE ROUSSE (*Netta rufina*): 11 oiseaux sont signalés en janvier dont 10 à Marolles-Préaux le 11/01 et deux en février.

FULIGULE MILOUIN (Aythya ferina): 1830 individus sont recensés lors des comptages de la mijanvier, ce qui marque une faible augmentation par rapport aux quatre années précédentes (maximum 246 à Cannes-Ecluse, 130 à Grisy-sur-Seine, 200 à Bazoches, 200 à Marolles-Préaux et 627 à Balloy-Bazoches)

FULIGULE MORILLON (Aythya fuligula): 1200 individus sont recensés lors des comptages de la mi-janvier, ce qui marque une forte augmentation par rapport aux quatre années précédentes (maximum 660 à Cannes-Écluse).

EIDER À DUVET (Somateria mollissima): un mâle immature le 6 décembre en plaine de Sorques (DS). Un individu est également noté à Misy-sur-Yonne lors des comptages de la mi-janvier (JPS).

MACREUSE BRUNE (Melanitta fusca): 3 individus sont notés à Cannes-Écluse et un à Varennes lors des comptages de la mi-janvier (JPS).

GARROT À ŒIL D'OR (Bucephala clangula): on relève 4 individus en décembre, 19 lors des comptages de la mi-janvier, total important pour la région, et une vingtaine en février, avec un maximum de 11 le 16 à Marolles/Préaux (LS).

HARLE PIETTE (Mergus albellus): deux individus en décembre, 17 lors des comptages de la mijanvier, 18 en février, avec un maximum de 9 oiseaux le 16 à Marolles/Préaux (LS).

MILAN ROYAL (*Milvus milvus*): un oiseau est observé le 10 décembre à Moret-sur-Loing (BB). Lors de la migration de retour, un individu est observé le 26 février à Nogent-sur-Seine-10, tandis qu'une femelle adulte est retrouvée empoisonnée le lendemain à Saint-Nicolas-la-Chapelle-10 (YB).

BUSARD SAINT-MARTIN (Circus cyaneus): malgré le froid hivernal, les effectifs restent aussi faibles que les années précédentes, avec deux oiseaux en décembre, 3 en janvier et aucun en février.

ÉPERVIER D'EUROPE (Accipiter nisus): 4 oiseaux en décembre, 6 en janvier, un en février.

FAUCON ÉMERILLON (Falco columbarius): une femelle le 5 janvier en plaine de Bazoches (JPS).

FAUCON PELERIN (Falco peregrinus): un adulte le 29 décembre à Gravon (BB) et un le 3 février à Varennes (CP).

RÂLE D'EAU (Rallus aquaticus): l'espèce est signalée à Gravon, dans trois secteurs de Nogent-sur-Seine-10 et à Le Mériot/Beaulieu-10.

FOULQUE MACROULE (*Fulica atra*): 10200 individus sont recensés lors des comptages de la mijanvier, soit environ le double des quatre années précédentes (maximum 2010 à Balloy, 630 à Barbey, 800 à Saint-Sauveur-les-Bray, 960 à Cannes-Ecluse, 740 à Varennes-sur-Seine, 1350 à Grisy-sur-Seine).

GRUE CENDRÉE (*Grus grus*): on note plusieurs vols importants à des dates très classiques : 250 individus le 22 février à Pont-sur-Seine-10, 40 le même jour à Avon, 100 le 23 à Grez-sur-Loing, 400 le 25 à Varennes et 300 le même jour près de Nemours (M. Genisson).

PLUVIER DORÉ (*Pluvialis apricaria*) : trois données seulement : 70 le 24 décembre à Marolles, 20 le 31 décembre à Bazoches, 25 le 24 janvier à Barbizon.

BÉCASSINE DES MARAIS (*Gallinago gallinago*): 20 individus le 6 décembre et 4 le 3 janvier à La Chapelotte-89, 10 le 3 janvier à Balloy-Bazoches 4 le 19 décembre à Episy, 9 le 22 février à Varennes.

BÉCASSE DES BOIS (*Scolopax rusticola*) : un oiseau est observé fin février à Courcelles-en-Bassée (A. Maurin).

COURLIS CENDRÉ (Numenius arquata): un oiseau le 22 février à Pont-sur-Seine-10 (YB).

CHEVALIER CULBLANC (*Tringa ochropus*): deux individus le 24 décembre au Petit-Fossard, un le 5 janvier à Bazoches, un le 17 janvier à Marnay-sur-Seine-10, 3 le 22 février à Pont-sur-Seine-10 et 2 le même jour à Varennes.

CHEVALIER GUIGNETTE (Actitis hypoleucos): un oiseau le 22 février à Pont-sur-Seine-10.

GOÉLAND CENDRÉ (*Larus canus*): 20 individus le 12 janvier à Cannes-Écluse, 12 le 15 janvier à Villeneuve-la-Guyard-89, un du 7 au 26 février à Nogent-sur-Seine-10, deux le 21 février à Saint-Aubin-10.

GOÉLAND BRUN (*Larus fuscus*): un adulte le 5 janvier, un adulte et un premier hiver le 12 janvier à Cannes-Ecluse, deux individus le 15 janvier à Villeneuve-la-Guyard-89.

GOÉLAND ARGENTÉ (Larus argentatus): un seul groupe important est observé cet hiver: 20 individus le 14 décembre en plaine de Sorques.

GOÉLAND LEUCOPHÉE (Larus cachinnans): deux oiseaux en décembre, 4 en janvier, 2 en février.

CHOUETTE EFFRAIE (*Tyto alba*) : un cadavre le 21 février à Nogent-sur-Seine-10, un individu le 26 février sur la même commune (YB).

HIBOU MOYEN-DUC (*Asio otus*) : un petit dortoir est suivi dans la forêt domaniale de Larchant : 3 individus le 29 décembre, 4 le 16 janvier, un le 27 janvier (JCT, DS). On note par ailleurs un oiseau le 22 février à Courtavant-10 (YB).

MARTIN-PÊCHEUR D'EUROPE (Alcedo atthis): 5 oiseaux sont signalés en décembre, un en janvier, aucun en février.

ALOUETTE LULU (*Lullula arborea*) : un oiseau est présent le 3 décembre à la Mare aux Joncs, en forêt des Trois Pignons (JCT). Puis le retour de deux individus est constaté à la date classique du 6 février en plaine de Chanfroy (DS).

PIPIT SPIONCELLE (*Anthus spinoletta*): deux individus le 1^{er} décembre à Marolles (LS), 4 le 11 janvier à Éverly (JPS), 5 le 17 janvier et 22 le 18 février à Marnay-sur-Seine-10 (YB), 10 le 22 février à Balloy-Bazoches.

BERGERONNETTE DES RUISSEAUX (Motacilla cinerea): un oiseau le 8 décembre à La Grande-Paroisse, 3 le 18 décembre à Nogent-sur-Seine-10, un le 2 février à l'étang de Moret.

BERGERONNETTE GRISE (*Motacilla alba*): on relève une bande de plus de 50 individus le 29 janvier à Marnay-sur-Seine-10 (YB), puis un oiseau isolé le 8 février à Avigny (DS), également le 22 février à Balloy-Bazoches.

ROUGEQUEUE NOIR (*Phoenicurus ochrurus*): un mâle est noté le 8 décembre à La Grande-Paroisse (JPS).

GRIVE LITORNE (*Turdus pilaris*): l'hiver rigoureux est à l'origine d'un afflux remarquable aussi bien en Bassée que dans la vallée du Loing. Quelques oiseaux sont signalés en décembre en plaine de Chanfroy. En janvier, de petites bandes fréquentent le marais de Larchant, Chanfroy, Marolles et Bazoches, tandis qu'on relève 500 individus le 14 à Gravon et 200 le 29 à Marnay-sur-Seine-10. En février, l'espèce est notée à Moret-sur-Loing, Marolles (50 le 17) Tréchy, Montigny-sur-Loing (200 le 2) et en Bassée auboise (BB, YB, CP, DS, JPS).

GRIVE MAUVIS (*Turdus iliacus*): on ne retrouve pas le même afflux que pour la Litorne, puisqu'on ne relève que deux oiseaux le 24 janvier au marais d'Épisy et 20 le 8 février à Tréchy (DS).

POUILLOT VÉLOCE (*Phylloscopus collybita*): un hiver remarquable pour cette espèce, puisque au moins une quinzaine d'individus sont observés sur six sites. Plaine de Sorques: un le 8 décembre (JPS), un les 19 et 21 décembre, un le 18 janvier (JCT). Plaine de Chanfroy: un le 18 décembre (JR), deux le 30 décembre (JCT). Samoreau: deux le 8 décembre, un le 22 décembre, un le 11 janvier (JCT). Forêt domaniale de Larchant: 3 le 10 février (DS). Marolles: 4 le 1^{er} décembre (LS). Bazoches: un le 5 janvier (JPS), Balloy-Bazoches: un le 29 janvier. Nogent-sur-Seine-10: 3 le 11 décembre, un le 21 février (YB).

MÉSANGE BORÉALE (Parus montanus): l'espèce, rarement signalée en dehors de la Bassée, est notée probable le 10 janvier au marais d'Épisy (JCT).

PIE-GRIÈCHE GRISE (*Lanius excubitor*): 3 individus sont observés cet hiver: un les 24 et 31 décembre (JCT), ainsi que le 5 janvier (JPS) à Bazoches, un le 12 janvier au Mée-sur-Seine (C. Sirere), un le 6 février à Grisy-sur-Seine (JPS).

PINSON DU NORD (Fringilla montifringilla): un oiseau le 13 janvier à Gravon. Rareté étonnante!

TARIN DES AULNES (*Carduelis spinus*) : une seule bande est observée au début de l'hiver : 30 le 8 décembre à Samoreau (JCT).

SIZERIN FLAMMÉ (Carduelis flammea): on relève 3 oiseaux le 18 décembre et 5 le 25 janvier en plaine de Chanfroy (JR), 3 le 11 janvier à Gravon (JPS).

BEC-CROISÉ DES SAPINS (*Loxia curvirostra*): 3 individus le 26 décembre au Rocher d'Avon, un le 28 février près de l'Ermitage de Franchard (JCT).

BRUANT ZIZI (Emberiza cirlus): un individu est noté le 3 janvier à Villiers-sur-Seine (CP).

BRUANT DES ROSEAUX (*Emberiza schoeniclus*): on note un individu le 18 décembre en plaine de Chanfroy (JR), un les 3 et 27 janvier à Villiers-sur-Seine (CP), et une trentaine le 11 janvier à Châtenay-sur-Seine (JPS).

ACTUALITÉS ORNITHOLOGIQUES DU SUD SEINE-ET-MARNAIS ET DE SES PROCHES ENVIRONS PRINTEMPS 2003

Période du 1er mars au 30 juin 2003

Compilation et rédaction : Didier Sénécal

Observateurs: Jean-Pierre Bezoult (JPB), Bernard Bougeard (BB), Yohann Brouillard (YB), Jacques Comolet-Tirman (JCT), Christophe Parisot (CP), Julien Rochefort (JR), Didier Sénécal (DS), Jean-Philippe Siblet (JPS), Sébastien Siblet (SS), Laurent Spanneut (LS).

INTRODUCTION

Ce printemps est marqué par une série d'événements positifs concernant les nicheurs rares de notre secteur d'études. Il faut d'abord saluer les travaux entrepris par l'ONF dans différents secteurs de la forêt des Trois Pignons. En coupant les Pins sylvestres qui envahissent les pelouses de la plaine de Chanfroy et les landes à callune de la Vallée Chaude ou du Coquibus, on préserve des milieux très favorables à des espèces de grande valeur patrimoniale telles que l'Alouette lulu et la Fauvette pitchou. Ce n'est sans doute pas un hasard si cette dernière est actuellement en expansion. Autres bonnes nouvelles : la population de Nettes rousses continue à augmenter, tandis que celle de Râles des genêts semble se maintenir. Mais le point le plus remarquable est le premier cas de reproduction de la Gorgebleue à miroir en Bassée auboise. On notera également le premier recensement des colonies de Grand Cormoran et de nombreuses données indiquant l'arrivée précoce de plusieurs espèces migratrices. Au chapitre des oiseaux rares dans notre région, il faut signaler la présence d'un Héron crabier à Marolles, où l'espèce avait déjà été observée voilà quatre ans.

LISTE SYSTÉMATIQUE

GRÈBE A COU NOIR (Podiceps nigricollis): un oiseau le 31 mars à Balloy, un les 21 et 28 juin au Petit-Fossard (LS, CP).

GRAND CORMORAN (*Phalacrocorax carbo*): un recensement effectué au mois d'avril permet d'évaluer la population nicheuse de notre secteur d'études à près de 110 couples dans la vallée du Loing (DS) et à une trentaine en Bassée (JPS). On notera également la reconstitution du parcours individuel d'un oiseau immature bagué, présent les 3 et 4 avril à La Prée/Nogent-sur-Seine-10; après une recherche sur Internet, il s'avère qu'il a été bagué poussin au nid en 2002 sur la colonie danoise de Kollerne; il est observé le 3 juin suivant sur une autre colonie danoise, à Yderste Holm; enfin, un oiseau portant le même type de bague (le même individu?) sera de retour à Nogent/La Prée le 5 novembre (YB).

BUTOR BLONGIOS (*Ixobrychus minutus*): pour la troisième année consécutive, la nidification est suivie dans une propriété privée de Gravon (BB); une femelle est présente dès le 9 mai; d'après les voisins, l'espèce fréquenterait le site depuis près de trente ans.

HERON BIHOREAU (Nycticorax nycticorax): l'espèce niche désormais en petit nombre en Bassée auboise et seine-et-marnaise. Dans la réserve de Marolles, l'observation de deux adultes le 21 juin signale la présence d'au moins deux couples, mais une visite de la saulaie au cours de l'hiver permettra de comptabiliser 5 nids (LS). On note par ailleurs un oiseau le 13 mai au Mériot-10, un le 15 mai à Marnay-sur-Seine-10 (YB) et un adulte le 30 mai à Tréchy (JPS).

HERON CRABIER (Ardeola ralloides): un adulte en plumage nuptial est observé le 18 mai dans la réserve de Marolles. Il s'agit de la troisième mention dans notre secteur d'études, et de la deuxième pour ce site, où l'espèce avait déjà été notée en 1999 (LS).

AIGRETTE GARZETTE (Egretta garzetta): un oiseau en mars et un autre en mai au marais de Larchant, un le 30 mai à Moret-sur-Loing, un le 15 juin à Châtenay-sur-Seine, un à partir du 23 juin à Marolles/réserve.

GRANDE AIGRETTE (Egretta alba): deux oiseaux le 1^{er} mars à Marnay-sur-Seine-10 (JPS), un le 17 mars à Marolles (CP), un le 4 avril à Nogent-sur-Seine-10 (YB), un le 18 avril en plaine de Sorques.

HÉRON POURPRÉ (Ardea purpurea): un oiseau est observé le 11 juin au marais de Larchant, site désormais régulier aux deux passages (JCT, CP).

CIGOGNE NOIRE (*Ciconia nigra*): un oiseau est observé le 8 mai au-dessus de Nogent-sur-Seine-10 (J.-F. Cart).

CIGOGNE BLANCHE (Ciconia ciconia): plusieurs migrateurs sont observés en mars, avec un maximum de 5 le 21 à Gumery-10. Aucune nidification n'est constatée cette année en Bassée auboise : un oiseau est présent sur le site habituel de Saint-Aubin-10 du 23 mars jusqu'à fin juin, mais il reste solitaire.

OIE CENDRÉE (Anser anser): 9 oiseaux le 16 mars en vol au-dessus de la plaine de Sorques.

BERNACHE DU CANADA (Branta canadensis): l'espèce est nicheuse à Varennes-sur-Seine (deux couples) et à Balloy/Roselle.

TADORNE DE BELON (*Tadorna tadorna*): aucun indice de nidification ce printemps, mais des bandes relativement importantes sont signalées: 7 individus le 23 avril à Balloy/Roselle, 15 le 24 mai au Petit-Fossard et 9 le même jour à Varennes.

CANARD SIFFLEUR (Anas penelope): une quarantaine d'oiseaux en mars, avec plus de 20 individus du 8 au 22 sur le site habituel de Balloy/Roselle.

CANARD CHIPEAU (Anas strepera): une centaine d'oiseaux en mars (maxima 31 le 12 à Nogent-sur-Seine-10 et 17 le 17 au Petit-Fossard), 4 en avril.

SARCELLE D'HIVER (*Anas crecca*): une soixantaine d'oiseaux en mars (maximum 16 le 1^{er} au marais de Larchant), une dizaine en avril.

CANARD PILET (*Anas acuta*) : plus de 50 oiseaux en mars, dont 40 le 1^{er} à Courtavant-10 et 11 le 24 mars à Balloy-Bazoches.

SARCELLE D'ÉTÉ (Anas querquedula): 24 individus en mars, 4 en avril, un en mai, 4 en juin.

CANARD SOUCHET (Anas clypeata): 160 individus en mars, 64 en avril et un en juin.

NETTE ROUSSE (Netta rufina): l'augmentation du nombre de couples nicheurs se poursuit avec 7 familles: 5 à Marolles/Préaux, un à Marolles-réserve et un à Bazoches (JPS). Rappelons que le premier cas de reproduction remonte à 1999 et qu'on avait recensé un couple en 2000, deux couples en 2001 et 4 couples en 2002.

FULIGULE MILOUIN (Aythya ferina): un couple nicheur est signalé à Balloy/Roselle (LS, JPS).

FULIGULE MORILLON (Aythya fuligula) : le bilan de la reproduction sera donné dans la synthèse d'automne.

NETTE ROUSSE x FULIGULE MORILLON (*Netta rufina* x *Aythya fuligula*): un oiseau hybride est observé le 1^{er} mars à Marolles/Motteux (JPS).

MACREUSE BRUNE (Melanitta fusca): une femelle le 1^{er} mars à Varennes-sur-Seine (JPS).

GARROT À ŒIL D'OR (*Bucephala clangula*): comme d'habitude, une série d'observations est effectuée au mois de mars: 3 individus le 1^{er} à Barbey, un le 3 à Cannes-Écluse, 4 le 4, un le 10 et 2 le 17 à Balloy, 2 le 14 en plaine de Sorques, 4 le 15 à Marolles/Préaux et 5 le 15 à Bazoches.

HARLE PIETTE (Mergus albellus): 8 individus le 1^{er} mars à Marolles (JPS), un les 1^{er} et 15 mars à Grisy-sur-Seine (JPS).

BONDRÉE APIVORE (Pernis apivorus): 13 oiseaux sont signalés en mai et 3 en juin.

MILAN NOIR (*Milvus migrans*): le premier migrateur est noté le 9 mars à Tréchy (JPS). On compte ensuite 4 oiseaux en mars, 9 en avril, 6 en mai et 5 en juin.

MILAN ROYAL (Milvus milvus): un oiseau le 20 mars à Apremont (OC), un le 19 avril à Marolles (CP).

BUSARD DES ROSEAUX (Circus aeruginosus): un oiseau en mars, 6 en avril.

BUSARD SAINT-MARTIN (Circus cyaneus): 7 oiseaux en mars, deux en mai, un en juin.

BUSARD CENDRÉ (Circus pygargus): deux oiseaux en mai, deux en juin.

AUTOUR DES PALOMBES (Accipiter gentilis): un mâle le 23 mars à Tréchy (JPS), une femelle les 10 et 18 mars à Chanfroy (JR).

ÉPERVIER D'EUROPE (Accipiter nisus): 15 oiseaux en mars, 3 en mai, deux en juin.

AIGLE BOTTÉ (*Hieraaetus pennatus*) : un oiseau de forme claire est observé le 12 avril en forêt de Fontainebleau, dans le secteur de Bois-le-Roi (OC).

BALBUZARD PÊCHEUR (Pandion haliaetus): le premier migrateur est observé à la date assez précoce du 15 mars, à Nogent-sur-Seine-10 (YB). On signale ensuite un oiseau le 22 mars à Périgny, un le 23 mars à Marolles, un le 4 avril en plaine de Chanfroy, un du 18 au 23 avril en plaine de Sorques, un le 30 mai à Tréchy.

FAUCON ÉMERILLON (Falco columbarius): un individu est observé à Gravon le 8 mai, date exceptionnellement tardive (BB).

FAUCON HOBEREAU (*Falco subbuteo*): le premier migrateur est signalé le 7 avril à Nogent-sur-Seine-10 (YB). On relève ensuite 3 oiseaux en avril, 28 en mai et 6 en juin. A noter la présence de 6 individus le 26 mai au marais de Larchant: le même nombre d'oiseaux avait été observé l'an dernier sur le site pratiquement à la même date (DS).

FAUCON PÉLERIN (*Falco peregrinus*) : un mâle multiplie les attaques sur un Busard des roseaux le 2 avril près de la centrale nucléaire de Nogent-sur-Seine-10 (YB).

FAISAN VÉNÉRÉ (Syrmaticus reevesii): un mâle le 17 mars dans la parcelle 132 de la forêt des Trois Pignons (DS).

CAILLE DES BLÉS (Coturnix coturnix): en l'absence de prospection, l'espèce n'est signalée qu'à Gravon.

RÂLE D'EAU (Rallus aquaticus): le seul nouveau site est celui de Neuvry.

RÂLE DES GENÊTS (Crex crex): une prospection menée le 3 juin dans la Bassée auboise permet de recenser 7 chanteurs sur les sites habituels de Marnay-sur-Seine, Nogent-sur-Seine et La Villeneuve-au-Châtelot (YB); elle confirme les résultats obtenus le 15 juin 2002. Par ailleurs, un chanteur est entendu les 15 et 28 juin à Bazoches; il est difficile de savoir si cette donnée exceptionnelle pour la Bassée seine-et-marnaise concerne un pionnier ou un individu erratique (Siblet, 2003). Il reste que cette espèce très menacée réagit favorablement aux mesures de protection, comme l'indique la progression spectaculaire de la population établie dans la vallée de la Marne, entre Vitry-le-François-51 et Châlons-en-Champagne-51: 0 chanteur en 2001, 10 en 2002, 26 en 2003 (renseignements transmis par YB).

GRUE CENDRÉE (*Grus grus*): 9 individus le 1^{er} mars à Varennes, 510 du 3 au 5 mars à Nogent-sur-Seine-10, un le 9 mars à Tréchy, 22 le 23 mars à Gravon.

PETIT GRAVELOT (*Charadrius dubius*): le premier migrateur est noté le 10 mars au Petit-Fossard (CP). On note deux couples nicheurs à Marolles/réserve, un à Neuvry, un à Balloy/Roselle, un au Petit-Fossard et un en plaine de Sorques.

GRAND GRAVELOT (Charadrius hiaticula): deux individus le 18 mai à Marolles/réserve (JPS).

PLUVIER DORÉ (*Pluvialis apricaria*) : 10 oiseaux le 1^{er} mars à Varennes, 50 le même jour à La Chapelotte-89, plusieurs le même jour près de Montereau.

VANNEAU HUPPÉ (Vanellus vanellus): on recense 5 couples nicheurs à Balloy/Roselle, un à Égligny, un à Preuilly, 4 à Varennes, un à Marolles/réserve, 3 à Marolles/Motteux, 3 à Marolles/Préaux, un à Barbey, un à Périgny-la-Rose-10, un à Villeneuve-la-Guyard-89, 5 à La Chapelotte-89 (JPS).

BÉCASSEAU COCORLI (Calidris ferruginea): deux individus sont observés le 5 mai au Petit-Fossard (CP).

BÉCASSEAU VARIABLE (Calidris alpina): un oiseau le 28 avril à Marolles

CHEVALIER COMBATTANT (Philomachus pugnax): une quarantaine d'oiseaux en mars, essentiellement sur le site du Petit-Fossard (maximum 21 le 15), 9 en avril.

BÉCASSINE DES MARAIS (*Gallinago gallinago*): une centaine d'individus en mars (maxima 20 le 1^{er} à Marnay-10 et 36 le 23 au Petit-Fossard), une quarantaine en avril (maximum 25 le 7 au Petit-Fossard), deux en mai, un en juin.

BÉCASSE DES BOIS (*Scolopax rusticola*): cinq individus sont observés ce printemps, depuis le massif de Fontainebleau jusqu'à la Bassée auboise: un le 7 mars à Marolles (A. Maurin), un le 22 mars à Marnay-sur-Seine-10 (YB), un le 31 mars aux Longues Vallées (OC), un le 30 mai à la Mare aux Jones (JCT), un le 21 juin au Laris-qui-Parle (DS).

BARGE À QUEUE NOIRE (*Limosa limosa*): 25 individus le 1^{er} mars à Varennes (JPS), deux les 15 et 17 mars au Petit-Fossard, un le 27 avril en plaine de Sorques.

CHEVALIER GAMBETTE (Tringa totanus): deux oiseaux en mai, 4 en avril, 5 en mai.

CHEVALIER ABOYEUR (Tringa nebularia): deux oiseaux en mars, 23 en avril (dont 11 le 14 au Petit-Fossard), 3 en mai.

CHEVALIER CULBLANC (Tringa ochropus): 8 oiseaux en mars, 3 en avril, un en mai, 9 en juin.

CHEVALIER SYLVAIN (Tringa glareola): 6 individus le 23 avril à Balloy/Roselle (JPS).

CHEVALIER GUIGNETTE (Actitis hypoleucos): 14 oiseaux en avril, 13 en mai, 7 en juin.

MOUETTE MÉLANOCÉPHALE (Larus melanocephalus): 21 couples nicheurs sont recensés cette année: 17 à Varennes, 2 à Bazoches et 2 à Marolles/Préaux (JPS).

MOUETTE PYGMÉE (*Larus minutus*): passage remarquable le 23 avril avec 1 adulte à Marolles/réserve, 4 adultes à Barbey et 14 adultes à Bazoches (JPS).

MOUETTE RIEUSE (*Larus ridibundus*): un total d'environ 2050 couples nicheurs est recensé cette année: 1000 couples à Varennes, 500 à Marolles/Préaux, 150 à Marolles/réserve et 400 à Bazoches (JPS). En dehors des grandes colonies de la Bassée, la seule donnée concerne un couple isolé à Nogent-sur-Seine-10.

GOÉLAND CENDRÉ (Larus canus): deux données en avril.

GOÉLAND BRUN (Larus fuscus): un adulte le 9 mars à Varennes.

GOÉLAND ARGENTÉ (Larus argentatus): une quarantaine d'oiseaux en mars, dont 30 le 9 à Varennes.

GOÉLAND LEUCOPHÉE (Larus cachinnans): 14 oiseaux en mars, deux en avril, deux en mai, 19 en juin.

STERNE PIERREGARIN (Sterna hirundo): un total de 227 couples nicheurs est recensé cette année: 62 à Marolles/réserve, 130 à Varennes, 10 à Balloy-Bazoches, un à Bazoches/Grande Bosse, 6 à Gouaix, 4 en plaine de Sorques, un au marais d'Épisy, 12 à Nogent-sur-Seine-10, 2 à Pont-sur-Seine-10 (JPS et al.).

STERNE NAINE (Sterna albifrons): quelques individus sont signalés, mais aucun couple nicheur n'est observé cette année.

GUIFETTE MOUSTAC (Chlidonias hybridus): la première est observée à la date très précoce du 31 mars à Villiers-sur-Seine (CP). On compte ensuite une vingtaine d'oiseaux en mai dont 6 à Varennes-sur-Seine, 13 à Bazoches-les-Bray le 24 (JPS).

GUIFETTE NOIRE (Chlidonias niger): 10 individus en avril, 11 en mai.

TOURTERELLE DES BOIS (Streptopelia turtur): la première est notée le 21 avril en plaine de Chanfroy (JCT).

COUCOU GRIS (Cuculus canorus): premier chanteur le 27 mars à Marnay-sur-Seine-10 (YB).

CHOUETTE EFFRAIE (Tyto alba): deux individus le 10 mars à Cannes-Écluse (JPS).

HIBOU MOYEN-DUC (*Asio otus*) : un chanteur est entendu le 11 mars au Mériot-10. Des jeunes sont contactés début juin à Saint-Aubin-10 et Fontaine-Mâcon-10 (YB).

HIBOU DES MARAIS (Asio flammeus): un oiseau est observé le 15 mars dans la plaine de Bazoches (JPS).

MARTINET NOIR (*Apus apus*) : les premiers migrateurs sont observés le 15 avril à Nogent-sur-Seine-10 (YB) et en forêt de Fontainebleau (OC).

MARTIN-PÊCHEUR D'EUROPE (Alcedo atthis): seulement un oiseau en mars et trois en avril.

GUÊPIER D'EUROPE (*Merops apiaster*): une douzaine d'individus sont observés le 12 mai près de Vaux-le-Pénil (J.-L. Déniel), ce qui semble confirmer la présence d'une colonie dans une carrière voisine.

HUPPE FASCIÉE (*Upupa epops*) : un individu est signalé au mois d'avril en plaine de Chanfroy (M Rollet), un autre le 11 avril à Diant (G. Langibout).

TORCOL FOURMILIER (*Jynx torquilla*) : l'espèce est présente en plaine de Macherin, en plaine de Chanfroy et dans la parcelle 247, près de l'hippodrome de la Solle (JCT, D. Godreau, DS).

PIC CENDRÉ (*Picus canus*) : un oiseau est entendu le 30 mars à Tréchy (JPS) : donnée intéressante, puisque l'espèce a disparu de la forêt de Fontainebleau depuis plusieurs années.

ALOUETTE LULU (*Lullula arborea*): en dehors du massif de Fontainebleau au sens strict, la nidification d'un couple est certaine à Larchant/les Gondonnières (DS). A noter également deux migratrices le 9 mars à Tréchy (JPS).

HIRONDELLE DE RIVAGE (*Riparia riparia*): les deux premières sont notées le 23 mars à Varennes (LS). On relève par ailleurs une centaine de couples nicheurs à Larchant/Bonnevault, une dizaine à Larchant/les Gondonnières, 50 à Châtenay-sur Seine et 100 à Villiers-sur-Seine.

HIRONDELLE RUSTIQUE (*Hirundo rustica*): les 3 premières migratrices sont notées à la date précoce du 9 mars à Tréchy (JPS). On en signale une autre le 11 mars à Fontaine-Mâcon-10, et un nid est en cours de construction dès le 22 mars en plaine de Sorques (JCT).

PIPIT ROUSSELINE (Anthus campestris): un migrateur est observé le 31 mars en plaine de Chanfroy (DS). Il s'agit d'une date assez précoce, car le passage se déroule essentiellement dans le courant du mois de mai.

PIPIT DES ARBRES (Anthus trivialis): le premier migrateur est contacté le 26 mars en plaine de Chanfroy (DS).

PIPIT SPIONCELLE (Anthus spinoletta): 20 individus le 1^{er} mars à Marnay-sur-Seine-10 (JPS), deux le 23 mars à La Chapelotte-89 (LS), 5 le 28 mars au marais d'Épisy (JPS), 2 le 14 avril à Villiers-sur-Seine (CP).

BERGERONNETTE PRINTANIÈRE (*Motacilla flava*): le premier mâle est noté le 22 mars au Petit-Fossard (LS).

BERGERONNETTE DES RUISSEAUX (*Motacilla cinerea*): une le 10 mars en plaine de Chanfroy.

BERGERONNETTE GRISE (Motacilla alba): une bande de 40 le 1^{er} mars à Marnay-sur-Seine-10 (JPS).

BERGERONNETTE DE YARRELL (*Motacilla alba yarrelli*): un mâle le 1^{er} mars à Marnay-sur-Seine-10 (JPS).

GORGEBLEUE À MIROIR (Luscinia svecica): un chanteur est entendu le 21 juin dans une friche de La Villeneuve-au-Châtelot-10 (JPS). Ce contact permettra de prouver la nidification de l'espèce, qui est décrite dans la synthèse de l'automne.

ROUGEQUEUE NOIR (*Phoenicurus ochrurus*): une femelle est notée le 8 mars à Montereau (LS), et le premier chanteur est entendu le 11 mars à Avon (JCT). Pour l'anecdote, signalons que l'espèce niche derrière le volet roulant de JCT à Avon (envol des jeunes le 11 mai) et au local de l'ANVL en juin.

ROUGEQUEUE À FRONT BLANC (Phoenicurus phoenicurus): premier chanteur précoce le 30 mars à la sablière de Bourron (JCT).

MERLE À PLASTRON (*Turdus torquatus*): un mâle le 31 mars en plaine de Chanfroy (DS), un individu le 11 avril sur le même site (JCT), deux le 19 avril à Marolles (CP).

GRIVE LITORNE (*Turdus pilaris*): 60 individus le 1^{er} mars au marais de Larchant (DS), 28 le 9 mars à Tréchy (JPS).

GRIVE MAUVIS (*Turdus iliacus*): 3 individus le 4 avril à Marnay-sur-Seine-10, 10 le 10 avril en forêt de Fontainebleau.

BOUSCARLE DE CETTI (Cettia cetti): deux chanteurs le 27 mars à la Prée/Nogent-sur-Seine-10, un le 4 avril à Marnay-sur-Seine-10 (YB).

LOCUSTELLE TACHETÉE (Locustella naevia): l'espèce est entendue en plaine de Sorques, au marais d'Épisy, au marais de Larchant, en plaine de Macherin, à Tréchy, à Balloy/Roselle, à Nogent-sur-Seine-10 (6 chanteurs), à La Saulsotte-10, à La Villeneuve-au-Châtelot-10, entre Marnay et Pont-sur-Seine-10 (6 chanteurs), ainsi qu'à Dordives-45 (2 chanteurs).

PHRAGMITE DES JONCS (Acrocephalus schoenobaenus): l'espèce n'est nicheuse qu'en Bassée auboise: 4 chanteurs le 15 avril à Nogent-sur-Seine-10 (YB), un chanteur le 28 juin à Fréparoy-10 (JPS).

ROUSSEROLLE VERDEROLLE (Acrocephalus palustris): l'espèce est signalée le 15 mai en Bassée auboise.

ROUSSEROLLE EFFARVATTE (Acrocephalus scirpaceus): premier chanteur le 25 avril au marais de Larchant (DS).

ROUSSEROLLE TURDOÏDE (Acrocephalus arundinaceus): un chanteur le 15 juin à Bazoches (JPS).

FAUVETTE PITCHOU (Sylvia undata): l'hiver rigoureux, avec deux vagues de froid et des températures minimales atteignant – 12° C, pouvait laisser craindre des dégâts pour la population de pitchous qui a été estimée à 18 couples en 2001. Il n'en a rien été, sans doute parce que ces fauvettes sédentaires n'ont pas été privées de nourriture par un enneigement prolongé. Un contrôle systématique effectué en mars-avril révèle même une nette augmentation. Non seulement les bastions de l'espèce sont renforcés (par exemple à la Mare aux Joncs), mais des landes nouvelles sont colonisées: on relève ainsi un couple au Coquibus, un chanteur dans la parcelle 132 de la forêt des Trois Pignons, et un couple dans la grande callunaie de la plaine de Chanfroy. Les effectifs actuels du massif de Fontainebleau doivent être compris désormais entre 25 et 30 couples. On notera par ailleurs que cette population a essaimé depuis quelques années en forêt de Sénart (Essonne), où un recensement est effectué. La population, qui occupe deux parcelles de reboisement, est estimée à quatre couples, et la nifification est prouvée en juin. C'est la première fois depuis les années 1930 que des nicheurs sont observés en dehors du massif de Fontainebleau (Roy et Sénécal, à paraître).

FAUVETTE BABILLARDE (Sylvia curruca): un seul contact, le 18 mai à Balloy (LS).

FAUVETTE GRISETTE (*Sylvia communis*): premier chanteur extrêmement précoce le 27 mars à Nogent-sur-Seine-10 (YB). Il faut ensuite attendre le 18 avril pour contacter les deux suivants dans la vallée du Loing (JCT).

FAUVETTE DES JARDINS (Sylvia borin): premier chanteur le 21 avril en plaine de Chanfroy (JCT).

POUILLOT DE BONELLI (*Phylloscopus bonelli*): premier chanteur le 24 mars au Cabaret Masson (JCT). L'espèce est contactée en nombre sur plusieurs sites dès les 29, 30 et 31 mars. Par ailleurs, une population est découverte en Bassée auboise: 6 chanteurs le 1er mai à Saint-Nicolas-la-Chapelle, sur la pelouse de Montacran (YB).

POUILLOT SIFFLEUR (*Phylloscopus sibilatrix*): premier chanteur le 16 avril au Gros Fouteau (JCT).

POUILLOT FITIS (*Phylloscopus trochilus*): premier chanteur le 20 mars à Neuvry (JCT).

GOBEMOUCHE NOIR (*Ficedula hypoleuca*): les deux premiers chanteurs sont entendus le 16 avril au Gros Fouteau (JCT).

PIE-GRIÈCHE GRISE (*Lanius excubitor*) : un oiseau le 24 mars à Marolles/La Muette, un autre le 24 avril à Villiers-sur-Seine (CP).

MOINEAU FRIQUET (Passer montanus): l'espèce est notée en très petit nombre à Hermé, Pontsur-Seine-10 et Marnay-sur-Seine-10.

PINSON DES ARBRES (Fringilla coelebs): une bande de 250 le 10 mars, 500 le 18 mars en plaine de Chanfroy (JR).

SERIN CINI (Serinus serinus): les premiers contacts ont lieu le 20 mars à Bazoches et le 23 mars au Petit-Fossard.

SIZERIN FLAMMÉ (Carduelis flammea): le site le plus fréquenté est comme à l'ordinaire la plaine de Chanfroy, où l'espèce est observée à de nombreuses reprises entre le 10 mars et le 11 avril, avec des maxima de 40 les 18 mars et 4 avril (JR, DS, JPS). On signale également deux individus le 15 mars et un le 24 mars au Cabaret Masson, un le 17 mars au Rocher de Milly et un le 13 avril à la Gorge aux Loups (JCT). En dehors du massif de Fontainebleau, un seul oiseau est observé, le 22 mars à Balloy/Roselle (LS).

BEC-CROISÉ DES SAPINS (*Loxia curvirostra*): deux oiseaux le 17 mars en forêt des Trois Pignons (DS), un le 14 juin en forêt de Fontainebleau (JCT).

BRUANT ZIZI (Emberiza cirlus): l'espèce n'est signalée qu'en plaine de Chanfroy et à Tréchy.

RÉFÉRENCES

ROY, E. et SÉNÉCAL, D.- Découverte d'une population de Fauvettes pichous *Sylvia undata* en forêt de Sénart (à paraître).

SIBLET, J.-Ph. (2003) – Réapparition du Râle des genêts *Crex crex* dans la Bassée seine-et-marnaise. *Bull. Ass. Natur. Vallée Loing* 79 : 147-149.

ACTUALITÉS ORNITHOLOGIQUES DU SUD SEINE-ET-MARNAIS ET DE SES PROCHES ENVIRONS AUTOMNE 2003

Période du 1er juillet au 30 novembre 200

Compilation et rédaction : Didier Sénécal

Observateurs: Jean-Pierre Bezout (JPB), Bernard Bougeard (BB), Yohann Brouillard (YB), Olivier Claessens (OC), Jacques Comolet-Tirman (JCT), Jaime Crespo (JC), Christophe Parisot (CP), Julien Rochefort (JR), Didier Sénécal (DS), Jean-Philippe Siblet (JPS), Sébastien Siblet (SS), Laurent Spanneut (LS).

INTRODUCTION

L'événement marquant de la période est bien entendu la canicule du mois d'août, qui a fait suite à des mois de juin et juillet particulièrement chauds. Il est difficile de déterminer les conséquences de ce phénomène climatique sur les populations nicheuses, mais on peut tout de même noter que les moissons très précoces ont été désastreuses pour les Busards Saint-Martin et cendrés. Cet automne est aussi marqué par une série d'observations exceptionnelles : un Faucon d'Éléonore en août, une Outarde canepetière et trois Hérons garde-bœufs en septembre, une Harelde boréale et une Buse pattue à la fin du mois de novembre.

LISTE SYSTÉMATIQUE

GRÈBE CASTAGNEUX (*Tachybaptus ruficollis*): le principal rassemblement est noté au marais de Larchant, avec au moins 47 individus le 29 septembre (DS).

GRÈBE A COU NOIR (Podiceps nigricollis): un oiseau les 22 et 29 novembre au Petit-Fossard (JPS).

BUTOR ETOILÉ (Botaurus stellaris): un individu le 22 novembre à Nogent-sur-Seine-10 (YB).

HERON BIHOREAU (*Nycticorax nycticorax*): un adulte le 19 juillet et un jeune le 20 août, sans doute né sur place, à Marnay-sur-Seine-10.

HÉRON GARDE-BŒUFS (Bubulcus ibis) : 3 individus sont observés du 3 au 14 septembre au Petit-Fossard (Varennes-sur-Seine) (JPS).

AIGRETTE GARZETTE (Egretta garzetta): le passage post-nuptial est particulièrement important cette année, ce qui exclut une recension des différents individus. Les oiseaux observés au cours de l'automne se répartissent comme suit : 3 en juillet, 6 en août, au moins 6 en septembre, un en octobre, un en novembre. Les sites principaux, qui accueillent parfois l'espèce durant plusieurs semaines, sont la réserve de Marolles, le Petit-Fossard et la plaine de Sorques.

GRANDE AIGRETTE (Egretta alba): un oiseau le 14 septembre à Tréchy (JPS), un le 20 septembre et 2 le 30 septembre en plaine de Sorques (JC), 3 le 1^{er} novembre à Marolles.

IBIS SACRE (*Threskornis aethiopicus*): un oiseau est observé à de nombreuses reprises entre le 26 août et le 30 septembre sur les sites de la plaine de Sorques, de Marolles et du Petit-Fossard.

CIGOGNE NOIRE (*Ciconia nigra*) : un individu est observé posé sur un arbre sec le 7 août en forêt de Jouy (C. Desconchat).

CIGOGNE BLANCHE (Ciconia ciconia): quelques données en juillet et en août à Varennes et surtout en Bassée auboise.

OIE CENDRÉE (Anser anser): un oiseau le 17 octobre en plaine de Sorques (JCT).

TADORNE CASARCA (Tadorna ferruginea): deux individus le 13 octobre à La Chapelotte-89.

CANARD SIFFLEUR (*Anas penelope*): 5 individus en septembre, 3 en octobre et une cinquantaine en novembre, dont 29 le 29 à Balloy/Roselle.

CANARD CHIPEAU (Anas strepera): un oiseau en août, 17 en septembre, 15 en octobre et au moins une trentaine en novembre. Les sites les plus fréquentés sont le Petit-Fossard, la plaine de Sorques et Marolles/Motteux.

SARCELLE D'HIVER (*Anas crecca*): 25 oiseaux en août, 43 en septembre, 28 en octobre et 43 en novembre.

CANARD PILET (Anas acuta): un oiseau en octobre, deux en novembre.

SARCELLE D'ÉTÉ (Anas querquedula): deux oiseaux en juillet, 6 en août, 8 en septembre.

CANARD SOUCHET (*Anas clypeata*): un oiseau en juillet, 11 en août, 48 en septembre (dont 25 le 14 à Nangis), 27 en octobre (dont 24 le 11 au Petit-Fossard), 60 en novembre (dont 30 le 1^{er} au Petit-Fossard).

NETTE ROUSSE (Netta rufina): quelques individus isolés pendant presque toute la période, mais on relève 11 individus le 25 août à Balloy-Bazoches et le 29 novembre un trentaine d'individus répartis sur cinq sites de la Bassée: 4 à Marolles-Préaux, 14 à Barbey, 9 à Egligny et 1 à Bazoches-les-Bray (JPS).

FULIGULE MORILLON (Aythya fuligula): un total de 47 familles est recensé dans la Bassée et dans la vallée de l'Yonne: 8 à Varennes, 7 à Ville-Saint-Jacques, 8 au Petit-Fossard, 3 à Marolles/Motteux, 2 à Marolles/A5, 3 à Marolles/Préaux, 2 à La Chapelotte-89, 8 à Balloy/Roselle, un à Bazoches et 5 à Bazoches/Grande Bosse (JPS).

HARELDE BORÉALE (Clangula hyemalis): un oiseau immature est observé les 29 et 30 novembre à Varennes-sur-Seine (JPS).

GARROT À ŒIL D'OR (Bucephala clangula): un oiseau le 17 novembre à Cannes-Écluse.

HARLE HUPPÉ (Mergus serrator): deux femelles le 22 novembre à Varennes-sur-Seine (JPS).

BONDRÉE APIVORE (*Pernis apivorus*): on relève 16 oiseaux en juillet, 10 en août et 3 en septembre. A noter le cadavre d'un juvénile retrouvé au mois d'août en forêt de Fontainebleau, peutêtre heurté par une voiture sur la Route Ronde.

MILAN NOIR (*Milvus migrans*): l'espèce est nicheuse probable dans le secteur de Marnay-sur-Seine-10. Presque toutes les données sont du mois du juillet, avec 19 individus le 17 sur une décharge à Saint-Aubin-10 et 10 individus en migration active le 30 juillet au Mériot-10. Le dernier oiseau est observé le 16 octobre à Saint-Aubin-10 (YB).

MILAN ROYAL (Milvus milvus): un juvénile le 17 septembre à Tréchy (DS), un migrateur le 16 octobre à Nogent-sur-Seine-10 (YB).

CIRCAÈTE JEAN-LE-BLANC (Circaetus gallicus): l'espèce est présente pendant quatre semaines en forêt de Fontainebleau: du 9 au 27 juillet en plaine de Chanfroy, le 13 juillet aux Vieux-Rayons, le 5 août en plaine de Macherin. Il est possible que les 9 données transmises par JC et JCT concernent le même individu.

BUSARD DES ROSEAUX (*Circus aeruginosus*): pour la deuxième année consécutive, un couple se reproduit avec succès au marais de Larchant, avec un jeune tout juste volant le 23 juillet; celui-ci est encore observé sur place le 20 août en compagnie de ses parents (DS). On note par ailleurs 2 oiseaux en juillet et 13 en septembre.

BUSARD SAINT-MARTIN (Circus cyaneus): un oiseau en juillet, deux en septembre, 6 en octobre, 4 en novembre.

BUSARD CENDRÉ (Circus pygargus): une seule donnée, en août.

AUTOUR DES PALOMBES (Accipiter gentilis): une femelle est observée le 23 août à Tréchy (JPS).

ÉPERVIER D'EUROPE (Accipiter nisus): 7 oiseaux en août, 9 en septembre, 5 en octobre, 3 en novembre.

BUSE PATTUE (Buteo lagopus): une femelle de deuxième année est découverte le 29 novembre à Gravon (LS). Elle restera dans le secteur de Gravon/La Tombe jusqu'au 9 décembre et attirera plusieurs dizaines d'observateurs venus de toute l'Île-de-France. Il s'agit de la douzième mention francilienne, de la troisième mention seine-et-marnaise et de la première donnée enregistrée dans notre secteur d'études.

BALBUZARD PÊCHEUR (*Pandion haliaetus*): un oiseau vers le 10 juillet sur l'hippodrome de la Solle, un juvénile le 19 juillet à Marnay-sur-Seine-10, un adulte le 20 août au marais de Larchant, un individu le 23 août à Tréchy, un le 7 septembre sur le même site, un le 13 septembre au marais de Larchant.

FAUCON ÉMERILLON (*Falco columbarius*): deux individus le 30 novembre entre La Tombe et Gravon. Un mâle le même jour à Vinneuf-89 (LS).

FAUCON HOBEREAU (Falco subbuteo): aucun indice de nidification n'est obtenu pour le couple installé près d'Apremont. En revanche, le couple du Rocher d'Avon est bien suivi, et deux jeunes à peine volants sont observés à partir du 22 août (OC, JCT). On relève par ailleurs 6 individus en juillet, un en août et 8 en septembre.

FAUCON D'ÉLÉONORE (Falco eleonorae): un adulte de forme claire le 23 août à Tréchy (JPS). Il s'agit de la première francilienne et d'une des rares mentions de cette espèce au nord de la Loire (Siblet, à paraître)

FAUCON PÉLERIN (Falco peregrinus): l'espèce, déjà signalée au printemps près de la centrale nucléaire de Nogent-sur-Seine-10, y est revue à quatre reprises (YB, JPS): un mâle qui capture une chauve-souris et la dévore en vol le 2 octobre, un couple le 4 octobre, un individu le 11 octobre, un mâle adulte le 22 novembre. Affaire à suivre, car le site est à l'évidence attractif, et l'on sait qu'un couple niche sur la centrale nucléaire de Cattenom en Moselle. On note par ailleurs un oiseau le 23 août à Tréchy (JPS).

FAISAN VÉNÉRÉ (Syrmaticus reevesii): un individu le 23 juillet au Rocher d'Avon (JCT).

RÂLE D'EAU (Rallus aquaticus): en dehors des sites classiques, l'espèce est notée à Réau-Le Plessis-Picard et à Fréparoy-10.

OUTARDE CANEPETIÈRE (*Tetrax tetrax*): une observation en limite orientale de notre secteur d'études: un individu en vol vers l'ouest le 9 septembre près de Marigny-le-Châtel-10. C'est la première mention pour le Nogentais et même pour tout l'ouest de l'Aube depuis 1999 (H. Georget).

GRAND GRAVELOT (*Charadrius hiaticula*): un individu les 3 et 7 septembre, deux le 11 octobre au Petit-Fossard (JPS).

PLUVIER DORÉ (*Pluvialis apricaria*): les 7 premiers oiseaux sont notés le 11 octobre sur l'aérodrome de Melun-Villaroche (DS). On relève ensuite une bande de 100 le 22 novembre à Vinneuf-89.

VANNEAU HUPPÉ (Vanellus vanellus): une troupe d'environ 5000 oiseaux est notée le 22 novembre à Vinneuf-89.

BÉCASSEAU COCORLI (Calidris ferruginea): un juvénile est présent le 6 septembre sur le site classique de Nangis (JPS).

BÉCASSEAU VARIABLE (Calidris alpina): 11 oiseaux en septembre, 11 en octobre, 3 en novembre.

CHEVALIER COMBATTANT (Philomachus pugnax): un oiseau en août, 3 en septembre, un en octobre.

BÉCASSINE DES MARAIS (Gallinago gallinago): 16 oiseaux en août, 43 en septembre, 17 en octobre, 16 en novembre. Le site de La Chapelotte-89 est particulièrement attractif pour cette espèce.

BARGE À QUEUE NOIRE (*Limosa limosa*): 3 individus le 29 juillet à Bazoches (JCT), un juvénile le 19 août à Marolles/réserve.

COURLIS CENDRÉ (Numenius arquata): un le 17 septembre à Marolles (JC).

CHEVALIER ARLEQUIN (Tringa erythropus): un le 6 septembre à Nangis (JPS).

CHEVALIER GAMBETTE (Tringa totanus): 20 individus le 23 août à Marolles-Préaux (JPS), un seul oiseau en septembre.

CHEVALIER ABOYEUR (Tringa nebularia): un douzaine de migrateurs en septembre.

CHEVALIER CULBLANC (*Tringa ochropus*): 7 en juillet, 6 en août, 27 en septembre (dont 20 le 14 à Nangis), un en octobre.

CHEVALIER SYLVAIN (*Tringa glareola*) : un oiseau le 19 août à Réau-le-Plessis-Picard (JC), un le 6 septembre à Nangis (JPS).

CHEVALIER GUIGNETTE (Actitis hypoleucos): 33 en juillet, 27 en août, 30 en septembre, 4 en octobre.

GOÉLAND ARGENTÉ (Larus argentatus): un en septembre, 3 en octobre.

GOÉLAND LEUCOPHÉE (Larus cachinnans): 3 en juillet, 3 en août, 19 en septembre, 9 en octobre, 8 en novembre.

STERNE PIERREGARIN (Sterna hirundo): les dernières sont observées le 13 septembre à Marolles.

STERNE NAINE (Sterna albifrons): dernière tardive le 12 septembre à Marolles.

GUIFETTE NOIRE (*Chlidonias niger*): un oiseau le 27 juillet à Bazoches, 2 le 12 septembre à Marolles, 10 le 13 septembre au Petit-Fossard, un le 14 septembre à Tréchy.

TOURTERELLE TURQUE (*Streptopelia decaocto*) : un rassemblement de 40 oiseaux le 11 octobre à Gironville.

TOURTERELLE DES BOIS (Streptopeliaturtur): la dernière est notée le 20 septembre à Tréchy.

CHOUETTE EFFRAIE (*Tyto alba*): les données de l'automne ne concernent, hélas, que des victimes de la circulation routière: un cadavre le 17 septembre à Nogent-sur-Seine-10, un le 28 septembre à Varennes-sur-Seine (D. Cabanne), un le 10 octobre à Nogent, 5 le 18 octobre entre Nogent et Romilly-sur-Seine-10, un le 7 novembre à Marnay-sur-Seine-10, un le 26 novembre à Sourdun (YB).

HIBOU MOYEN-DUC (Asio otus): un cadavre le 10 octobre à Nogent-sur-Seine-10, un oiseau vivant le 30 novembre entre La Tombe et Gravon, un autre le 26 novembre à Nogent-sur-Seine-10 (YB), un autre le 30 novembre à Vinneuf-89 (LS)..

MARTIN-PÊCHEUR D'EUROPE (Alcedo atthis): 4 oiseaux en juillet, 3 en août, 11 en septembre, 10 en octobre, 7 en novembre.

GUÊPIER D'EUROPE (*Merops apiaster*): deux couples nichent dans l'ancienne carrière de Larchant/les Gondonnières: les jeunes s'envolent durant les derniers jours de juillet (DS). Aux Vieux-Rayons, la présence de 7 ou 8 adultes les 12 et 13 juillet permet d'estimer la population à environ 4 couples (JCT).

HUPPE FASCIÉE (Upupa epops): un oiseau le 27 juillet en plaine de Chanfroy (JC).

TORCOL FOURMILIER (Jynx torquilla): un individu le 10 juillet à Larchant/les Gondonnières.

ALOUETTE LULU (Lullula arborea): 12 migratrices le 19 octobre à Tréchy (JPS).

HIRONDELLE RUSTIQUE (*Hirundo rustica*) : le dernier migrateur est un juvénile observé le 5 novembre à Nogent-sur-Seine-10 (YB).

PIPIT SPIONCELLE (Anthus spinoletta): un individu les 1er et 8 novembre à Marolles (LS).

BERGERONNETTE DES RUISSEAUX (*Motacilla cinerea*): beaucoup de données cet automne. L'espèce est notée sur les sites de Varennes, Sorques, Tréchy, Marolles et Nogent-sur-Seine-10. En outre, elle est observée à quatre ou cinq reprises le 26 juillet sur les bords du Loing, lors d'une sortie en canoë entre Souppes-sur-Loing et Nemours (JCT).

GORGEBLEUE À MIROIR (Luscinia svecica): un chanteur avait été contacté le 21 juin dans une friche de La Villeneuve-au-Châtelot-10. Deux chanteurs sont présents le 9 juillet, et un couple est observé avec de la nourriture au bec le lendemain. Finalement, un jeune volant est photographié le 22 juillet. C'est le premier cas de reproduction prouvée dans notre secteur d'études, mais aussi dans le département de l'Aube (Siblet et Brouillard, 2003). Par ailleurs, l'espèce est présente les 11 et 15 août à Réau-le Plessis-Picard, ce qui là encore peut faire songer à une éventuelle reproduction (JC).

ROUGEQUEUE À FRONT BLANC (*Phoenicurus phoenicurus*): au moins 10 migrateurs le 4 septembre et 3 le 15 septembre sur le site habituel de Chanfroy (DS).

TRAQUET TARIER (Saxicola rubetra): le site classique de Chanfroy accueille deux oiseaux le 22 août, 6 le 4 septembre, un le 24 septembre. On relève également un oiseau le 11 août à Réau-le Plessis-Picard, 3 le 4 septembre au marais d'Épisy, un le 8 septembre à Villiers-sur-Seine, deux le 13 septembre à Galetas-89 et un le lendemain à Marolles (JC, JCT, DS).

TRAQUET MOTTEUX (*Oenanthe oenanthe*): un individu le 10 août en plaine de Chanfroy (JC), un le 3 septembre au Petit-Fossard (JPS), 4 le 7 septembre à Chanfroy (JCT), un le 17 septembre en plaine de Sorques (JC).

GRIVE LITORNE (*Turdus pilaris*): 20 individus le 19 octobre à Tréchy, 20 le 22 novembre à Barbey, 20 le 29 novembre à Marolles/Préaux (JPS), 32 le 30 novembre à Marolles (LS).

GRIVE MAUVIS (*Turdus iliacus*): deux oiseaux le 19 octobre à Tréchy, au moins un le 17 novembre à Cannes-Écluse, un le 22 novembre en plaine de Chanfroy.

BOUSCARLE DE CETTI (*Cettia cetti*): un chanteur le 11 octobre, deux le 5 novembre à Nogentsur-Seine-10 (YB, JPS)

PHRAGMITE DES JONCS (Acrocephalus schoenobaenus): un migrateur le 19 août à Réau-le Plessis-Picard.

ROUSSEROLLE EFFARVATTE (Acrocephalus scirpaceus): la dernière est contactée le 11 octobre à Nogent-sur-Seine-10 (JPS).

GOBEMOUCHE NOIR (*Ficedula hypoleuca*): 5 migrateurs le 4 septembre en plaine de Chanfroy (DS), un le 13 septembre à l'étang de Galetas-89 (JPS).

PIE-GRIÈCHE ÉCORCHEUR (*Lanius collurio*): l'espèce est nicheuse en plaine de Chanfroy (2 couples), Macherin (3 couples), le Polygone (où un mâle chante encore à la date très tardive du 25 juillet), Bazoches, Égligny (2 couples), Tréchy, Villiers-sur-Seine, Pont-sur-Seine-10 (2 couples), Marnay-sur-Seine-10 et La Villeneuve-au-Châtelot-10.

MOINEAU FRIQUET (Passer montanus): un individu le 14 septembre à Tréchy.

PINSON DU NORD (Fringilla montifringilla): 3 individus le 15 octobre à Tréchy (DS), deux le 17 octobre à Chanfroy et un le même jour en plaine de Macherin (JCT), 20 le 22 novembre à Varennessur-Seine (JPS), un le lendemain en plaine de Sorques.

TARIN DES AULNES (*Carduelis spinus*): la seule bande importante rassemble 90 individus le 29 novembre au marais de Larchant (DS).

SIZERIN FLAMMÉ (Carduelis flammea): un oiseau le 22 novembre en plaine de Chanfroy (JCT).

BRUANT PROYER (Miliaria calandra): deux individus le 30 novembre à Vinneuf-89 (LS).

RÉFÉRENCES

SIBLET, J.-Ph. et BROUILLARD, Y. (2003) – Premier cas de reproduction de la Gorgebleue à miroir Luscinia svecica dans la Bassée. Bull. Ass. Natur. Vallée Loing 79: 118-121.

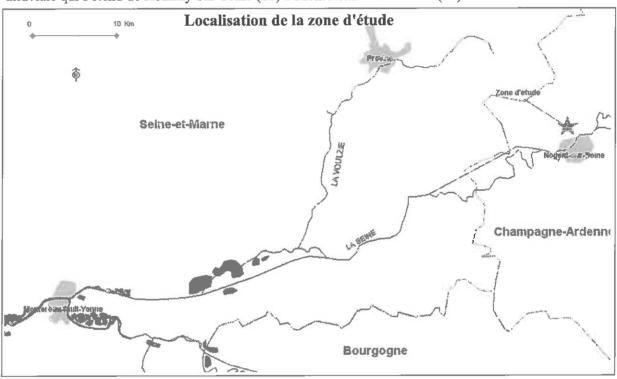
BOTANIQUE

BILAN DES PROSPECTIONS BOTANIQUES SUR LES TERRAINS DE L'AGENCE DE L'EAU SEINE-NORMANDIE Commune de Nogent-sur-Seine, lieux-dits « la Maisons aux Loups » et le « Pré Molinot »

Par Fabien MALAIS² et Arnault LALANNE³

1. Introduction.

Le secteur concerné par l'étude s'étend sur les lieux-dits "Maison au Loups" et "Pré Molinot", situés sur la commune de Nogent-sur-Seine (Aube). Cette commune se situe à l'extrémité orientale de la zone d'acquisition foncière de l'Agence de l'Eau Seine Normandie dans la Bassée, vaste vallée alluviale qui s'étend de Romilly-sur-Seine (10) à Montereau-fault-Yonne (77).



L'AESN mène une politique d'acquisition foncière dans la Bassée liée à son importante potentialité de ressource en eaux de qualité (importance régionale), à son rôle d'écrêtement des crues et à son importance patrimoniale. Ces acquisitions ont pour but de préserver la capacité d'épuration des eaux de cette zone.

Les milieux, du fait de la faible variation topographique, présentent des physionomies liées à l'histoire de la zone, ainsi qu'aux phénomènes de crues hivernales.

Les résultats présentés ici sont issus des inventaires botaniques effectués en 2000, 2001 et 2004 par l'un des auteurs (F. Malais), et du traitement des données par le second auteur (A. Lalanne), par l'analyse factorielle des correspondances (A.F.C.) et la méthode de classification ascendante hiérarchique (C.A.H.).

² Chargé de mission "Milieux Naturels" à l'Office National des Forêts, 2 square Dupeyron, 77370 La Chapelle Rablais

³ Muséum National d'Histoire Naturelle, Département d'Écologie et de Gestion de la Biodiversité, USM 0306 Réseaux trophiques du sol. Fonctionnement et gestion de l'écosystème forestier, 4 avenue du Petit Château, 91800 Brunoy.

2. Historique.

Selon les cartes de Cassini (18ème siècle), l'ensemble de la zone inventoriée correspondait à des prairies

November Schools

Schools

Schools

Warns

And the second of the second

Extrait de la carte de Cassini pour la commune de Nogent-sur-Seine.

En consultant le cadastre de la mairie de Nogent-sur-Seine, il apparaît qu'en 1854 le lieu-dit de "Maison aux loups" (à l'est de la légère dépression qui traverse la zone du nord au sud reliant la noue de Pigny à la noue des Nageoires) se composait de prés, alors que le lieu-dit "Prés Molinot" qui s'étend à l'ouest de ce paléo-talweg jusqu'à l'ancienne voie impériale (aujourd'hui appelée D 40) était constituée de terres agricoles.

La mécanisation, apparue à la fin de la première guerre mondiale, a créé une modification des pratiques agricoles et la transformation des prairies de fauche en cultures céréalières.

La populiculture a permis l'utilisation des terrains trop peu rentable pour l'agriculture à partir des années 1970.

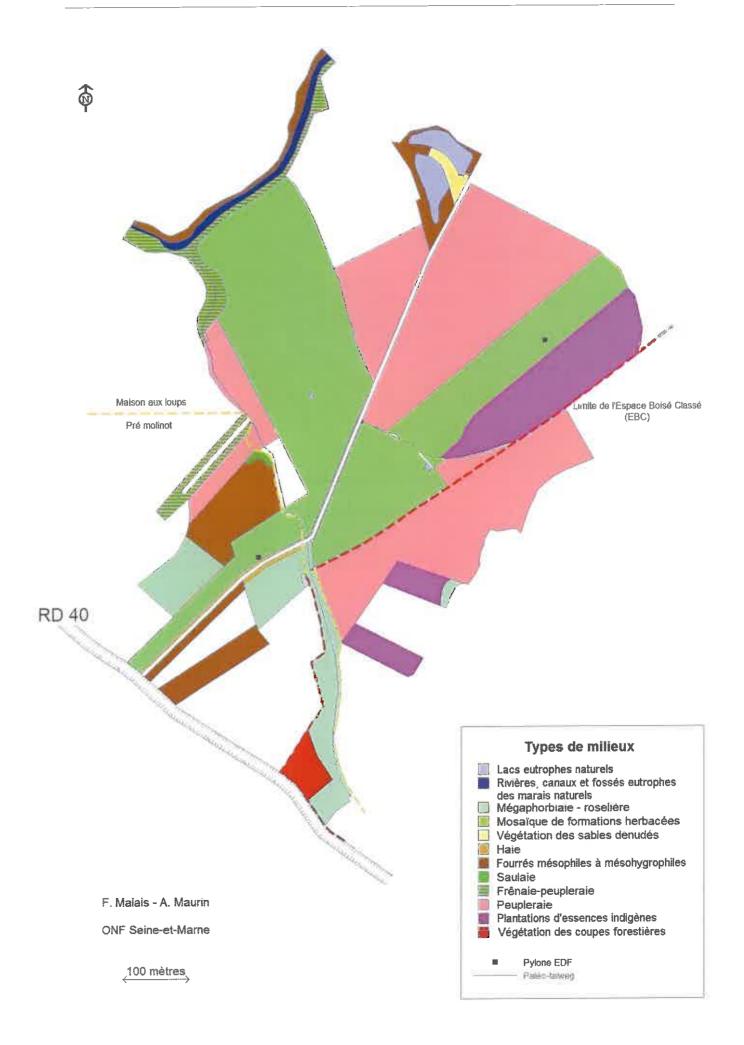
3. Les milieux.

La zone d'étude se situe entre deux noues⁴: la noue de Pigny au nord, incluse dans la zone d'inventaire, et la noue des Nageoires en parallèle au sud mais hors du périmètre d'étude. Ces deux noues sont reliées entre elles par le biais d'un paléo-talweg lors des épisodes de crue.

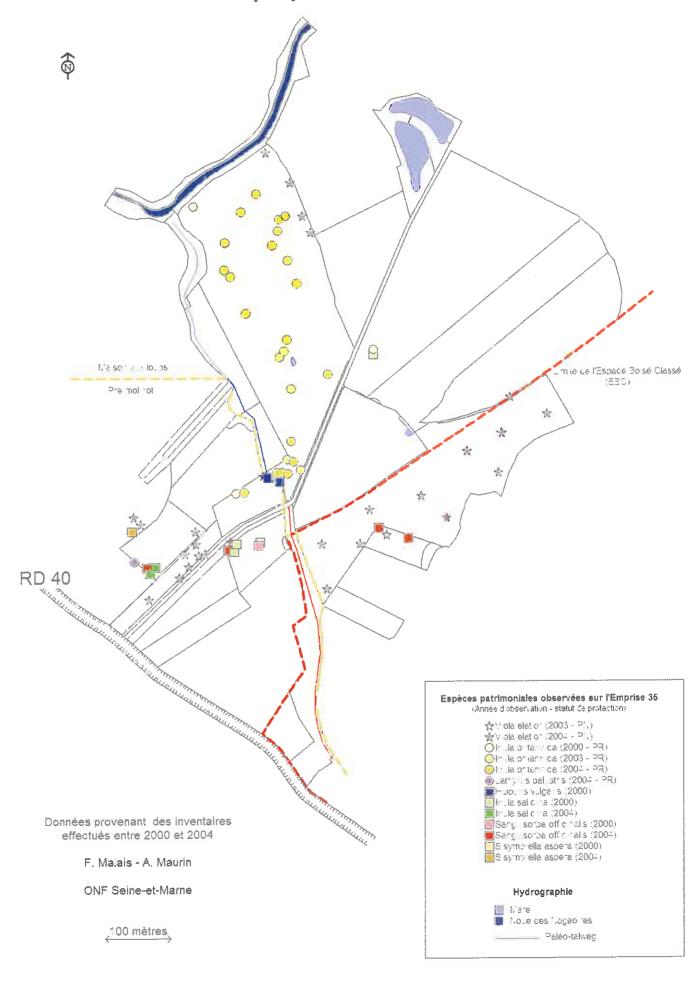
3.1. Les mares et les cours d'eau.

L'ensemble des mares présentes sur la zone a une histoire liée à l'Homme. En effet, celles-ci étaient soit des points d'eau créés pour désaltérer le bétail quand les prairies étaient encore pâturées, soit elles résultent d'extraction visant à estimer la quantité de sable présente sur la zone.

⁴ Petit cours d'eau à débit très lent.



Localisation des espèces patrimoniales sur la zone d'étude



3.2. Les terres agricoles.

Les mosaïques de formations herbacées sont issues de la transformation des jachères et des cultures de maïs suite à la cessation d'activité du fermier (2000) par broyage des rémanents de maïs (2000), puis fauche avec exportation de la matière organique (2003, 2004).

3.3. Les formations à hautes herbes.

Les formations à hautes herbes se sont développées suite à l'extraction des peupliers de certaines jeunes peupleraies (2000).

3.4. Les boisements.

Ils correspondent à une grande partie de la zone d'étude. On peut distinguer les boisements naturels (saulaie, frênaie-peupleraie, ...) des peuplements artificiels (principalement des peupleraies et des plantations d'essences indigènes : Chêne pédonculé, Frêne commun et Aulne glutineux).

Les boisements naturels se trouvent sur des zones non entretenues, et ont pu évoluer librement. Les plantations de feuillus durs ont été effectuées par l'ONF en 1999.

Les peupleraies représentent la plus grande partie des boisements de la zone. Elles sont d'âges variés et sont sensibles à la rouille (*Melampsora larici-populina*).

4. Les formations écologiques.

Le site se compose de deux grandes formations écologiques (les milieux herbacés et les milieux boisés), les milieux aquatiques ayant été volontairement exclus de l'étude botanique, et donc du traitement phytosociologique.

Il faut aussi préciser que les peupleraies artificielles en raison du faible impact qu'elles ont sur les formations des strates inférieures, n'ont pas été utilisées pour déterminer les milieux.

Enfin, la délimitation des zones de relevés lors de l'inventaire botanique n'a pas pris en compte les variations fines de végétation, ce qui a fait que Lalanne (2003) n'a pu ni dépasser l'alliance lors de l'identification des groupements ni nommer un groupement végétal pour chacun des relevés, en conséquence de quoi chacun des relevés peut se retrouver avec une mosaïque de formations.

4.1. Les milieux herbacés.

Ils se composent d'espèces de deux formations dénommées mosaïques "agro - pastorales" et "mégaphorbiaie - prairie - roselière".

La première mosaïque se compose d'espèces des cultures et des moissons, ainsi que d'espèces de friches et d'espèces prairiales ; la seconde est formée, comme son nom l'indique, d'espèces de mégaphorbiaie, de prairies humides ou de roselières. La principale différence entre ces deux mosaïques est que les formations prairiales sont plus fréquentes sur la mosaïque "agro - pastorale".

Ces milieux possèdent un nombre important d'espèces végétales à forte valeur patrimoniale (*Viola elatior* - protection nationale; *Inula britannica* et *Lathyrus palustris* - protection régionale; *Sanguisorba officinalis*, *Sisymbrella aspera*, ...), et renferment aussi trois associations végétales relevant de la Directive "Habitats-Faune-Flore" se répartissant en deux groupements prairiaux :

- le Senecioni Oenanthetum mediae (Bournerias 61) Bourn. et Géhu 78.
- le Violo eliatoris Inuletum salicinae Didier et Royer 88,

et un groupement de mégaphorbiaie :

• le Thalictro - Altheaetum officinalis (Mol. et Tallon 50) De Foucault 84.

4.2. Les milieux boisés.

Ils forment un ensemble qui peut être redivisé en deux entités que sont la forêt naturelle et les boisements artificiels, principalement composés de peupleraies et de plantations d'essences à bois dur.

Les boisements naturels, dans l'ensemble, ne sont pas arrivés au stade de maturité. Les parcelles concernées n'offrent que des stades pré-forestiers, qui à l'heure actuelle ne représentent que peu d'intérêt. Toutefois, ils s'inscrivent dans une dynamique évoluant vers la Chênaie-Ormaie (le *Querco-Ulmetum* Issl 24), habitat figurant dans l'annexe 1 de la directive "Habitats-Faune-Flore".

Les plantations de feuillus durs autochtones présentent un intérêt patrimonial important du fait de la présence d'espèces telles *Viola elatior* et *Sanguisorba officinalis*. Cet intérêt devrait décroître par la régression des espèces citées précédemment, qui caractérisent des milieux prairiaux ou des ourlets. Le choix des espèces introduites et l'expression des espèces spontanées devraient amener ces peuplements à évoluer également vers la Chênaie-Ormaie (le *Querco-Ulmetum* Issl 24), le classement de ces parcelles en Espace boisé classé (E.B.C.) au Plan Local d'Urbanisme n'autorisant pas la transformation régressive de ces plantations en espaces prairiaux.

Enfin, les peupleraies sont très présentes sur la zone, et présentent des faciès très diversifiés. D'après diverses publications, il apparaît que les Peupliers n'ont qu'une influence légère sur les formations végétales des strates inférieures. Donc le traitement phytosociologique n'a pas identifié de peupleraies, mais uniquement les formations herbacées ou ligneuses des strates inférieures.

5. Les intérêts patrimoniaux.

Durant l'inventaire, 172 espèces végétales ont été observées sur la zone, mais cet inventaire n'est pas exhaustif, car un grand nombre de familles (Graminées, Composées ou autres) n'ont pas été inventoriées de façon approfondie.

Une grande partie de la Bassée se situant en Île-de-France, nous avons utilisé les indices de rareté du Conservatoire Botanique National du Bassin Parisien. Cependant comme la zone d'inventaire se situe dans l'Aube, nous avons intégré dans le tableau récapitulatif des espèces observées le statut régional de rareté de la liste rouge des espèces vasculaires de Champagne-Ardennes.

Ainsi:

<u>3 espèces sont protégées :</u> Viola elatior au niveau national, Inula britannica et Lathyrus palustris au niveau régional.



Viola elatior (A. Maurin, 2001)



Inula britannica (A. Maurin, 2001)



Lathyrus palustris (F.Malais, 2004)

- <u>5 espèces sont très rares :</u> Hippuris vulgaris, Lamium maculatum, Sysimbrella aspera, Stellaria neglecta.
- <u>5 espèces sont rares</u>: Inula britannica, Lathyrus palustris, Myosotis sylvatica, Spirodella polyrrhiza et Viola elatior.
- <u>7 espèces ont un statut d'espèces assez rares :</u> Alisma lanceolatum, Carex echinata, Euphorbia palustris, Inula salicina, Myosotis laxa cespitosa, Sanguisorba officinalis et Senecio paludosus.

La faune n'a pas été l'objet de cette étude. Cependant la présence d'espèces animales telles que le Milan noir (*Milvus migrans*), la Bondrée apivore (*Pernis apivorus*), la Pie-grièche écorceur (*Lanius collurio*) et le Râle des Genêts (*Crex crex*) dans ou à proximité de la zone d'étude a été constatée lors de la période d'inventaire.

Ces quatre espèces figurent sur l'annexe I de la directive "Oiseaux" et selon Rocamora et Yeatman-Berthelot (1999), le Râle des Genêts et le Milan noir sont considérées comme vulnérables au niveau Européen et la Pie-grièche écorceur est considérée comme étant en déclin.

Selon cette même source, le Râle des genêts est considéré comme étant en danger au niveau national (tout comme la Pie-grièche écorcheur), car pour cette espèce les populations diminuent (2000 mâles chanteurs en 1983-1984 contre 1050-1150 en 1991-1992, en notant toutefois une légère augmentation en 1998 avec 1300 mâles chanteurs) du fait de la destruction de leur habitat de prédilection, les prairies humides.

Sept espèces d'odonates ont été observées en 2004 sur cette zone, dont deux sont présentes sur la liste rouge de Champagne-Ardennes :

- Coenagrion pulchellum,
- Libellula fulva.

Les cinq autres espèces sont :

- Platycnemis pennipes,
- Coenagrion puella,
- Aeschna cyanea,
- Libellula depressa,
- Sympetrum sanguineum.



Libellula depressa F. Malais, 2004

Une espèce d'Homoptère (*Stictocephala bisonia*) et huit espèces d'Orthoptères ont également été observées en 2004, dont deux sont présentes sur la liste rouge de Champagne-Ardennes : *Ruspolia nitidula* et *Oedipoda caerulescens*. Les six autres espèces sont : *Chortippus brunneus* et *C. parallelus*, *Omocestus rufipes*, *Oecanthus pelluscens*, *Conocephallus discolor* et *Pholidoptera griseoaptera*.

La présence de différents milieux forme également une bonne zone de chasse pour les chiroptères. Diverses espèces (Noctule de Leisler - *Nyctalus leisleiri*, Pipistrelle commune - *Pipistrellus pipistrellus*, ...) ont été observées à proximité de la zone d'inventaire.

6. Protection.

La totalité de l'emprise n° 35 fait partie de la Z.N.I.E.F.F.⁵ de type II (zones de superficie importante, remarquables au niveau départemental ou régional) des "Milieux naturels et secondaires de la Vallée de la Seine (Bassée auboise)", dont la référence est 210000617.

Il convient toutefois de rappeler que l'inscription à l'inventaire des ZNIEFF n'a pas de portée juridique, mais constitue un indicateur du patrimoine écologique.

Une partie des terrains est classée dans le plan d'occupation des sols de la commune de Nogent-sur-Seine en espaces boisés classés (E.B.C.) et bénéficie à ce titre d'une protection contre le défrichement (articles L 130-1 et R 130-5 du Code de l'Urbanisme).

7. Gestion actuelle et envisagée.

Les anciennes terres agricoles sont traitées dans une grande majorité depuis l'été 2003 en prairie de fauche. Au vu des modifications de végétation constatées, il semble que ce mode de gestion soit adapté. De plus, ce mode de gestion est très favorable au développement d'espèces patrimoniales, aussi bien végétales (*Viola elatior, Sanguisorba officinalis*) qu'animales (Râle des genêts en particulier).

D'autres zones plus dégradées mais n'étant pas encore boisées seront restaurées en prairies de fauche à moyen terme. L'intervention préalable sera de broyer les ligneux présents afin de permettre une fauche ultérieure. Toutefois, quelques zones de roselière ou de mégaphorbiaie seront maintenues afin de conserver une diversité en habitats, ce qui nécessitera un passage en fauche plus espacé.

Une fois exploitées, les peupleraies seront transformées en zones ouvertes herbacées, qu'il s'agisse de prairies de fauche ou de mégaphorbiaies ; ou en boisements artificiels à base de feuillus durs autochtones correspondant au cortège dendrologique du *Querco-Ulmetum* Issler 1924 pour les peupleraies se situant dans les zones classées en espace boisé classé au Plan d'Occupation des Sols.

Enfin l'objectif pour les boisements, qu'ils soient naturels ou artificiels, est de les laisser évoluer naturellement, ce qui permettra de connaître plus précisément leur mode d'évolution vers les stades plus matures.

8. Bilan.

Ces terrains présentent une forte valeur patrimoniale, car on y compte treize espèces végétales remarquables, dont trois sont protégées aussi bien au niveau national (Viola elatior) qu'en Champagne-Ardenne (Inula britannica et Lathyrus palustris) et trois habitats de la directive "Habitats-Faune-Flore" (le Senecioni - Oenanthetum mediae (Bournerias 61) Bourn. et Géhu 78, le Violo eliatoris - Inuletum salicinae Didier et Royer 88, le Thalictro - Altheaetum officinalis (Mol. et Tallon 50) De Foucault 84). De plus, certains boisements peuvent évoluer à terme vers la Chênaie-ormaie (Querco - Ulmetum Issl. 24), autre habitat de la directive.

On peut également ajouter à cette liste la présence d'espèces animales protégées telles que le Milan noir (*Milvus migrans*), la Bondrée apivore (*Pernis apivorus*), la Pie-grièche écorceur (*Lanius collurio*), le Râle des genêts (*Crex crex*,), la Noctule de Leisler (*Nyctalus leisleiri*) ou la Pipistrelle commune (*Pipistrellus*), identifiées sur ou à proximité du site durant l'étude.

Il apparaît toutefois que la zone étudiée est fortement anthropisée. Ceci est principalement du aux plantations de Peupliers et à l'utilisation encore récente des terrains en tant que terres agricoles.

⁵ Zones Naturelles d'Intérêt Écologique, Faunistique et Floristique

Cependant, grâce à l'abandon des pratiques agricoles céréalières, ainsi qu'à un raisonnement de la populiculture (pas de travail du sol, pas d'apport d'intrants), l'influence que ces contraintes exercent sur le milieu ne semble plus remettre en cause la pérennité des milieux naturels présents.

Au vu de la grande richesse en habitats et en espèces remarquables ou protégées, ce site mérite d'être considéré comme ayant une haute valeur patrimoniale; et la gestion mise en œuvre par l'Office National des Forets sur les terrains de l'AESN sera dorénavant adaptée à de tels milieux.

9. Bibliographie.

- ARNAL, G., 1996. Les plantes protégées d'Île-de-France. 352 pages. Paris : Collection Parthénope, 1996.
- BEHR, R., BIZOT, A., DIDIER, B., MISSET, C., LANFANT, P., ROYER, J.-M., THEVENIN, S. ET WORMS, C.. Flore vasculaire de Champagne-Ardennes, espèces protégées et liste rouge en Champagne-Ardennes. Diren Champane-Ardennes.
- JABIOL, B.; BRETHES, A., PONGE, J.-F., TOUTAIN, F. ET BRUN, J.-J., 1995. L'humus sous toutes ses formes. 64 pages. Nancy: École Nationale du Génie Rural des Eaux et Forets, 1995.
- JEANPERT, H.-E., 1911. Vade-mecum du botaniste dans la Région Parisienne. 232 pages. Paris : Librairie René Thomas, 1995 (réédition).
- LAMBINON, J., DE LANGHE, J.-E., DELVOSALLE, L. ET DUVIGNEAUD, J., 1992. Nouvelle flore de Belgique, du Grand-duché du Luxembourg, du nord de la France et des régions voisines (Ptéridophytes et Spermaphytes). 1092 pages. Meise: Jardin botanique national de Belgique, 1992.
- LALANNE, A., 2003. Analyse phytosociologique et propositions de gestion écologique de l'emprise 35 de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie à Nogent-sur-Seine. 10 pages. Muséum National d'Histoire Naturelle, 2003.
- MALAIS, F. ET MAURIN, A., 2003. Orientations de gestion applicables aux habitats de la Bassée (document temporaire). 14 pages. Office National des Forêts, 2003.
- RAMEAU, J.-C., MANSION, D. ET DUME, G., 1989. Flore forestière française (tome 1 : plaines et "collines). 1792 pages. Paris : Institut pour le Développement Forestier, 1989.
- ROCAMORA, G. ET YEATMAN-BERTHELOT, D., 1999. Oiseaux menacés et à surveiller en France. Listes rouges et recherche de priorités. 560 pages. Paris : SEOF / LPO.

10. Remerciements.

Chr. Parisot (Association des Naturalistes de la Vallée du Loing et du massif de Fontainebleau) et Y. Brouillard (Association Nature du Nogentais) pour les échanges d'informations et A. Maurin (Office National des Forêts).

11. Liste des espèces.

Espèce	IDF	CA	Protection
Achillea ptarmica	AC		
Alisma lanceolatum	AR		
Alisma plantago-	1		At all the set and a set a
aquatica	TC		Property of the state of the st
Alnus glutinosa	TC		
Althaea officinalis	TC	The state of the s	SNA
Anagallis arvensis	TC	1	
Angelica sylvestris	TC		A principal of the control of the co
Arctium lappa	C	1	N. J The EM Aid in M. C Million and reverse Employed and Classical and Million Mark 2 shall
Artemisia vulgaris	TC	1	The same of the sa
Arum maculatum	TC	The second secon	M. bibdi hafaba (yanama na mamma ramama na masara am
Asparagus officinalis	TC	2 2 2 2 3 4 4 5 5 5 6 6 7 7 8 7 8 8 8 8 8 8 8 8 8 8 8 8 8 8	SNA
Atriplex hastata	С	Barbon and Annie (1971) and (1971) and (1971)	en e
Calamagrostis epigejos	TC		· indian deposition and the second se
Caltha palustris	С	5 5 5 5 5 5 5 6 7 7 7 8 8 8 8 8 8 8 8 8 8 8 8 8 8 8 8	
Calystegia sepium	TC		and the second different of a 10 february laborated and a second desired for the second desired and a second desir
Capsella bursa-pastoris	TC		
Cardamine pratensis	TC		L second market market special second
Carex echinata	AR		An addressed to the second
Carex hirta	TC	<u> </u>	
Carex riparia	TC		CORRECTOR OFFICE AND A CONTROL PROPERTY OF THE
Centaurea scabiosa	TC		
Ceratophyllum	1-1-2-		2. Carliff with the Statement of Northern St. of Africander St. as of Carliffe St. St. of St.
demersum	AC		The state of the s
Chenopodium		E- E-PO-TO-TO-TO-TO-TO-TO-TO-TO-TO-TO-TO-TO-TO	Phillis O Fea Seldins and well filmed J R Selding or the seld of a Ventur on well as a defined
polyspermum	С	***************************************	L-Mg-
Cirsium arvense	TC	Control of the contro	***************************************
Cirsium palustre	TC		t man in the superposition of
Cirsium vulgare	TC	SHEET	for Eurice has bit a larger a flow as located or a Printing by a breast for self-large Effect of relations
Clematis alpina	P	} } !	All related the SEE of a Made in AP a Perlitore and an annual man residence are
Clematis vitalba	TC		Tarafala I shelikila sa sharar proposana ka saraman sanafalama sara
Convolvulus arvensis	TC	PREMINENTENCHE (PECCEN	To add the state of the state o
TO THE PRODUCTION OF T	TC		en enemen e un anticom alaba sum este un e un accede d'acce sel concede à des rice edu à best
Confus sanguinea	TC		no mending makeum manga a careum na asa remana maneriaka erra a c'arada ba a beka
Cretoscus managuna	TC		eranasan araminda makarma amadramaka adalahilik kelebilik delibilik delebilik delebilik delebilik delebilik del
Crataegus monogyna	TC		s d'a la maite de relichament a manite de la servi debiblio el a resultate à designate à territorie.
Crepis capillaris		hart hardy if and id bedieber has kamer by	
Dactylis glomerata	TC		uman managaman manahanah
Daucus carota	TC	**************************************	A the foliation is fell from history and a property as successful to the control of the control
Deschampsia cespitosa	TC	BOTHLES BOUNDED BOTH	melitic birk hit helitik hit birkilde akadh auran di mar ausa ny yanan ar a min
Dipsacus fullonum	TC		he advance a combinated in Padales of Novickovani Al Septimber A Novickovani Septimber A
Epilobium hirsutum	TC	Table Handing to the Antique Control of the Control	B with this dead a 1 deal to black is 10 prills 1,594 t, the prills 1,500 a green representation as an in-
Epilobium tetragonum	TC	The second secon	d (1967) 641 d (1967) for a Control on a resource and a second one a second on
Epipactis helleborine	TC	n it shad a hid discounder were him till hid orbes benefet i	-FPERETNFFAEESMANNEWENMEN (MATAENTER)
Erigeron annuus	С	Circles a Britania i batania i batania i NEPER-	laftenill v thefis lw Julei frek reservable els ensus en ensus en en
Euonymus europaeus	TC	men - 141 men - 1 men - 1 men - 1	man and the second an
Eupatorium cannabinum	TC		
Euphorbia helioscopia	С		
Euphorbia palustris	AR	RR	
Fagopyrum esculentum	Р		adon ballo de a ad arbello e unad a bid disa boro de 1,000 di Mario provincio esperações se messoa.
Filipendula ulmaria	TC		NAMES AND ASSESSMENT OF THE OWNER, ASSESSMENT OF THE OWNER, ASSESSMENT OF THE OWNER, ASSESSMENT OF THE OWNER,
Frangula alnus	TC		
Fraxinus excelsior	TC	To Politica	

Espèce	IDF	CA	Protection
Geranium dissectum	TC	1	. TOLGGERON
Geranium molle	C		
Jordinani inono	<u> </u>		4
Geranium robertianum	TC	date and a second	TE PA
Geum urbanum	TC		Section of a law and an analysis or any and held Polimbides to \$1670 decides by a factor of the contract of th
Glechoma hederacea	TC		And the state of t
Heracleum sphondylium	TC		The same or an analysed constitution has defined as all bosons and as an appropriate of the same of th
Hippuris vulgaris	TR		A transaction of the first of the state of t
Humulus Iupulus	TC		
Hypericum perforatum	TC		
Inula britannica	R	RR	PR
Inula salicina	AR	(5.8,	
Iris pseudacorus	TC		
Juncus articulatus	С		
Juncus conglomeratus	C	d for hasheland a harm and of our of his tribinal to	a emiliada hilad vii dadrik Ardriilla hilad arballii ribilin an abilia ad b balivi. Probelli abril
Juncus subnodulosus	AC	1	Levens and the reactively self is the first of the first fleet fleet and all the death of the hardest side destructive fleet.
Kickxia elatine	AC		***************************************
Kickxia spuria	AC	Emmo Americano	***************************************
Lactuca saligna	NRR		
Lamium maculatum	TR	1	
Lamium purpureum	TC	y vern- ha serve readon d s l'scridibel	***************************************
Lathyrus palustris		RR	AND BRANCH
A STATE OF THE STA	ค. (ค.ศ. ค.ศ. ค.ศ. ค.ศ. ค.ศ. ค.ศ. ค.ศ.		A A A SA No. 15 A A
Lathyrus pratensis	TC		
And the state of t	MARKETON COMPANY OF THE PARTY O	- Martini al radi mili kara dalam	
Lemna minor	TC		
Leontodon hispidus	AC	- Market and half desired by the second	
Leucanthemum vulgare	TC		n ann ann ann ann am de e deithe aid a bren chairbirn a' ann an d'Armeile le ribh d'
Lolium perenne	TC		vyrgama i ramana a a ramana a ramana a ramana a a ramana
Lotus corniculatus	TC		manused a manusely's a sale obtain Printing Microsoft APPP 34-44 Per
Lycopus europaeus	TC	1	NORTH AND ADDRESS OF THE PROPERTY OF THE PROPE
Lysimachia nummularia	TC	na di Liana, dan di mina di mangana di Antonio di Anton	**************************************
Lysimachia vulgaris	TC		pep pepa nere uma ngama ng uma na na kanduly ada lajdinda Miki ada Birdudi.
Lythrum hyssopifolia	AC	RR) symmetry nagogorovani romani nambali nambali nahi nebi nambi nebi nambali nambali nambali nambali nebi nambali nebi nambali nebi nambali nam
Lythrum salicaria	TC		or con process to the second territories in the contract to th
Malus sylvestris	TC		ran kanandi orumna ara ma saman arad merima kirkalar kirkilar birkilar kirkilar bir birkila 1971 kir
Medicago lupulina	TC	in the second second	
Mentha aquatica	TC		and the second and th
Mentha arvensis	С	# ************************************	li bri d li cu di li c'u mabble rif bis o chorèn marèneme pe se se seponem a processy napraga
Myosotis laxa cespitosa	AR		ppe gyg ogd armynn gyn og ng enninn ne samme elimn armleeldda fel breidd freerba fe
Myosotis silvatica	R	ļ	A SAN TO SAN E PAR PERSON I PROSESSANT AND LOSS OF THE MAIN AND AND AND AND AND AND AND AND AND AN
Papaver rhoeas	TC		INTOCCO ATTACKNING PROPERTY OF THE PROPERTY OF
Phalaris arundinacea	TC		
Phleum pratense	TC		
Phragmites australis	TC		41 Part 18 Par
Picris echioides	TC		
Plantago lanceolata	TC		
Plantago major	TC		
Plantago media	C		
Poa trivialis	тс		663-66965-6-663-663-66565-664-66565-664-664-664-664-664-664
Polygonum amphibium	TC		s and described the Brook East of the provinces of the second control of the substitution of the second control of the substitution of the second control of the substitution of the second control of
Polygonum aviculare	TC	- name Market Ma	pagagama sagangan pampanya elektrikada i Kabusak kibab 19 Ndb
COLUMN CALORIO !		-	***************************************

Gal	ium aparine	TC	in and have all a sum and one one h bed after he h	vollenfol of which to Edd B1 % differ to Book a stable rive to which to B M dains left to \$ 2 2 2 3 3 5 5
fra	ium mollugo	TC	# # 1 Pd = ard = bra = ard = a	
	ium palustre	TC		To prove the common and a common the constants accommode from an almost all
	ium verum	TC	. Židinani marcinalini n	TE
- C + C + D + D + D + D + D + D + D + D +	nista tinctoria	TC	Daniel Character Constitution CPR	***************************************
	entilla reptans	TC	d ever bre men	
	nella vulgaris	TC	in think of the state of the st	
	nus spinosa	TC		
Puli	caria dysenterica	TC	3	E
Que	ercus petraea	TC		
Que	ercus robur	TC		
Ran	unculus repens	TC		
Rap	istrum perenne	?		
Rha	mnus cathartica	C		
Ribe	es rubrum	TC		
Ron	ippa amphibia	C		we want a suit of a su a black brood of a critate critate bid brood of a calleb b
Ron	ippa aspera	?		
Ron	ippa silvestris	AC		To broadle broadered a left broad billion of a broad b
Ros	a canina	TC		
THE REAL PROPERTY AND ADDRESS OF THE PERSONNELLY	us coesius	TC		an an and are an anne arms rise south flact at a to all breeft of the
Run	nex conglomeratus	TC		
	nex crispus	TC		li
Run	nex obtusifolius	TC		
Run	nex sanguineus	TC		The state of the s
Sali	x alba	TC		By the school of the sales sales per local other a submerse was local a sales as any and a per local other as an angle per
Annaturates treation	x aurita	AC		massa sebah serindus frakto Makra a midri selah Periok in Erif ceriala beh
	k caprea	TC	2 2 2 2 2 2 3 3 3 4 4 4 4 4 4 4 4 4 4 4	Francisco de States I mariam e ballantador i e barrella de servicio de la compansión de la
\$ HOUSENS AND THE PARTY	k fragilis	AC	Palacon Harane Palacon	Section of the sectio
	k triandra	AC	милиминесминели	
week householder	nbucus nigra	TC		MERCANI MENNIN and Electric Advisors of an advantage as a second as
***************************************	guisorba officinalis	AR		a blue or h made ble and a band firm and \$1 the STEED IN \$1 Street Blood \$100 ft or \$100
F	phularia nodosa	TC		Economia a bita inaka maka da danka ina kina Balkonino di binnini 1980 ina kina 1988 kil
	tellaria galericulata	C	activisme altain mits be all wat one before a may also why.	in controvers a below to applice to when the order to an extension or a pulsar below the CESTA SHAT
man remain microbian in	ecio jacobaea	TC		
	ecio paludosus	AR		Petrofic by which frills followed to the order of the contract of a by selection or makes a series
ļ	us flavescens	AC		THE RESIDENCE OF THE PARTY OF T
	ne alba	TC	our da ha esta conditiva ndrei dad esta caleita dell'	of which the state Maria are simple selection between the recombinate constitution
Sysi	mbrella aspera	TR	RRR	

Polygonum persicaria	TC		Nichellen was de selector es relation de regele de service de service de complet produce de la complet produce
Populus alba	С		The state of the s
Populus "clonal"	Р	1	
Populus tremula	TC	-	A PROBLEM AND EXPENDED BASED AND EXPENDED A law or comprehensive about the
Potentilla anserina	TC	- Ten minut Tet 1994 H Mills	19 - 19 10 19 19 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10
Solanum dulcamara	TC		1
Solanum nigrum	TC	***************************************	
Sonchus arvensis	С	1	A CONTRACT OF THE PROPERTY OF
Sonchus oleraceus	TC		All and safe or also have an extension or also have a second by a bank of the
Sparganium erectum	С		and the state of t
Spirodela polyrrhiza	R		To the state of th
Stachys officinalis	С		
Stachys palustris	С	and the presence about the presence of a	milled a mill also deland 40 milled in his later NAME VA Shift Shiftmakk anad mars as a sea of 6 milled his lat
Stellaria neglecta	TR		anger etrinali an Barl Ivill ales MrNeisea Be II des houveal erel anniem II d'erali a Mado-Fell III
Stipa trichotoma	?		to Simulate as shifted and deather of the Best Street and all be below to the day of a self-but to the self-bu
Symphytum officinale	TC	Variation benefit to black	SAME PROGRESSION TO SEE STATE
Taraxacum officinale	TC		T 4 4 4 4 4 4 4 4 4 4 4 4 4 4 4 4 4 4 4
Tephroseris palustris	?		an mares as a militarinal ever shift from habitula hi abit ha hi ha hidd habit ha elli
Thalictrum flavum	С		
Thalictrum simplex	TR	1	
Thrincia nudicaulis	?	111111111111111111111111111111111111111	
Trifolium hybridum	AC		Anna de la companya d
Trifolium pratense	TC		1
Trifolium repens	TC		7
Tussilago farfara	TC		and the same of th
Ulmus campestris	TC		
Urtica dioica	TC		
Valeriana officinalis	С		
Verbascum blattaria	AC	RR	
Verbena officinalis	TC		
Veronica montana	AC		1
Veronica scutellata	AC		
Viburnum opulus	TC	į	
Vicia cracca	TC		
Viola elation	R	RR	PN
Viola hirta	TC		
Zea mays	P		

Légende:

Statuts en Île-de-France (IDF):

TR: très rare, AR: assez rare,

R: rare,

AC: assez commun,

C: commun, TC: très commun.

NRR: non revue récemment.

P: plantée, cultivée.

Statuts en Champagne-Ardennes (CA):

RR: très rare, RRR: rarissime.

Statuts protection:

PR: protection régionale. PN: protection nationale.

ARCHEOLOGIE

UNE HYPOTHESE SUR LA FONCTION DE LA CRYPTE DE L'EGLISE DU PRIEURE SAINT-MARTIN DE MONTEREAU

par Gilbert-Robert DELAHAYE⁶

Les 5es Rencontres archéologiques de Seine-et-Marne, le 4 juillet 2004, à Champeaux, près de Melun, ont été l'occasion pour plusieurs archéologues de la région de présenter leurs recherches récentes sur divers aspects de l'architecture religieuse, l'un des thèmes de ces débats. Revenant sur l'archéologie du prieuré Saint-Martin du Tertre-lès-Montereau, j'ai, pour ma part, proposé une hypothèse sur la fonction des différentes pièces constituant la crypte de l'église de ce prieuré.

En attendant la publication des Actes de ces Rencontres, dans lesquels le sujet sera plus largement développé, sans doute n'est-il pas inutile de livrer d'emblée le fruit d'une réflexion. Ce texte pourra éventuellement constituer la base d'un débat constructif, susceptible de favoriser l'avancement de la connaissance d'un tel monument.

Historique du site

Au nord-est de Montereau-fault-Yonne (arrondissement de Provins, chef-lieu de canton), au pied de la colline sur le flanc de laquelle se dresse le prieuré Saint-Martin, sur l'emplacement du cimetière actuel, exista jusqu'au XIXe siècle un village de quelques maisons : Saint-Jean (Quesvers, 1874), lié à un port fluvial sur la rive nord de la Seine : Courbeton. Ce dernier toponyme laisse supposer l'existence en ce lieu d'un établissement tardo-antique ou haut-médiéval, une *curtis*, ayant donné son nom *Curtem Bettonis* au site (Delahaye, 1985).

Auparavant avait existé à cet endroit une agglomération antique (Bontillot, 1984) qui semble avoir été vouée à des activités industrielles : fabrication de tuiles et de briques (beau four de tuilier retrouvé en fouille, sous l'extension du cimetière) (Bourgeau et Desachy, 1984, et Le Ny, 1988), travail du fer.

Au pied de la colline et sur le flanc de celle-ci s'étendait, à l'époque mérovingienne un cimetière (un sarcophage a été retrouvé sous le cimetière actuel). La dédicace de l'église à saint Martin est fréquente à l'époque mérovingienne. Aussi peut-on penser qu'une chapelle dédiée à ce saint était établie dans ce cimetière et que c'est elle qui fut à l'origine de l'établissement du prieuré à cet endroit (Delahaye, 1985-1986, 1995 a, 1995 b, et 1996).

Historique du prieuré

Au 17^e siècle, dom Noël Mars, historien du monastère bénédictin Saint-Lomer de Blois (dont dépendait le prieuré Saint-Martin-du-Tertre-lès-Montereau), pensait que c'est en 908 que les religieux de cette abbaye, fuyant le site originel de leur maison, à Corbion, dans le Perche, devant la menace des raids scandinaves, et réfugiés au château de Blois, auraient reçu les terres sur lesquelles est établi le prieuré Saint-Martin de Montereau (Mars, 1646).

Cette hypothèse n'est étayée par aucune preuve ou argument et on peut aussi bien penser que les religieux de Saint-Lomer aient reçu cette dotation après que leur monastère ait été installé à Blois, lorsque le roi Raoul et le comte Thibault de Blois leur donnèrent, en 924, l'église Saint-Lubin et le quartier de Foix (fiscus). Il paraît plus vraisemblable que c'est, alors que le monastère était déjà fixé à Blois, qu'il reçut ces biens monterelais, nouvelle libéralité des comtes de Blois et de Champagne.

⁶ 15, rue Pasteur, 77830 ECHOUBOULAINS

Le choix du site

Sans doute le choix de l'emplacement du prieuré a-t-il été grandement influencé par l'existence d'une chapelle déjà existante, d'origine mérovingienne, dédiée à saint Martin. Mais il convient aussi de prendre en compte plusieurs autres facteurs (Delahaye, 1997):

- . Situation au-dessous de la crête méridionale du plateau de Brie, du côté Est, mais largement ouverte vers le Sud en raison de l'arrondi de la colline, à l'abri des vents dominants soufflant du Sud-Ouest et de l'Ouest;
- . Présence d'un point d'eau (citerne recueillant l'eau d'une source dans l'angle sud-ouest de la cour, près de la porte cochère) (Delahaye, 1991-1993, et 1993) ;
- . Proximité d'un ancien cimetière mérovingien, riche en sarcophages, fournissant des matériaux. Des centaines de sarcophages (au moins), débités en moellons, ont fourni les matériaux des voûtes du chœur de l'église priorale, des pièces annexes et des voûtes des diverses pièces de la crypte (Delahaye, 1984). Quelques morceaux avec des décors (par exemple à bandes de stries gravées d'obliquité alternée, type en usage au VIe siècle) se voient encore dans les contreforts du chevet et dans le mur nord du chœur (ébrasement de la porte donnant dans la pièce annexe septentrionale);
- . Facilité de repli vers le quartier Saint-Nicolas de Montereau, distant de quelques centaines de mètres, par la porte cochère située à l'angle sud-ouest, en cas de danger ;
- . Surveillance du port de Courbeton et du village Saint-Jean.

Description du prieuré

Cet établissement religieux, devenu une ferme au 18° siècle, est organisé selon un plan approximativement trapézoïdal. Les bâtiments sont distribués autour d'une cour centrale. L'accès principal se fait par le nord, où la porterie date du 13° siècle, tandis que l'entrée de service se faisait par une porte charretière, dans l'angle sud-ouest de la cour.

Du côté ouest se trouvent la source et sa citerne, un hangar, les ruines d'une étable et d'une écurie. Le côté nord est occupé par la porterie déjà citée et par des salles (devenues de nos jours salle d'exposition et local d'un groupe théâtral). Le côté est était dévolu à une grange et à une écurie, transformées à notre époque en salle polyvalente, et à une habitation (qui peut avoir pris la place de l'ancien dortoir des moines). Enfin, le côté sud est, outre la porte charretière précitée, entièrement occupé par l'église priorale (Gambart, 1970, et Bontillot, 1980).

Description de l'église

L'église montre un plan en tau. La nef est prolongée par un chœur surélevé qui surmonte une crypte. Cette partie de l'édifice est datée de la première moitié du 11^e siècle. La traverse du tau est formée par des pièces annexes qui, au nord et au sud, encadrent le chœur. Dans l'angle formé par la nef et l'annexe sud, était logé un clocher, maintenant rabaissé jusqu'au niveau de la toiture sous laquelle il disparaît. Du côté sud de la nef, à l'ouest du clocher, s'étendait un *atrium* abritant des sépultures. Peut-être celles de moines mais sans doute aussi de serviteurs laïques du prieuré, puisqu'on y a mis au jour des restes de femmes et d'enfants. Cet aître est maintenant intégré sous la pente méridionale de la toiture de l'église. Des sépultures ont aussi été mises au jour sous le clocher.

Entre le massif chœur-crypte et la nef, la voûte cintrée est soulignée par un très bel arc triomphal (dont les claveaux se sont révélés être des angles de sarcophages mérovingiens remplis d'un blocage de moellons et de mortier).

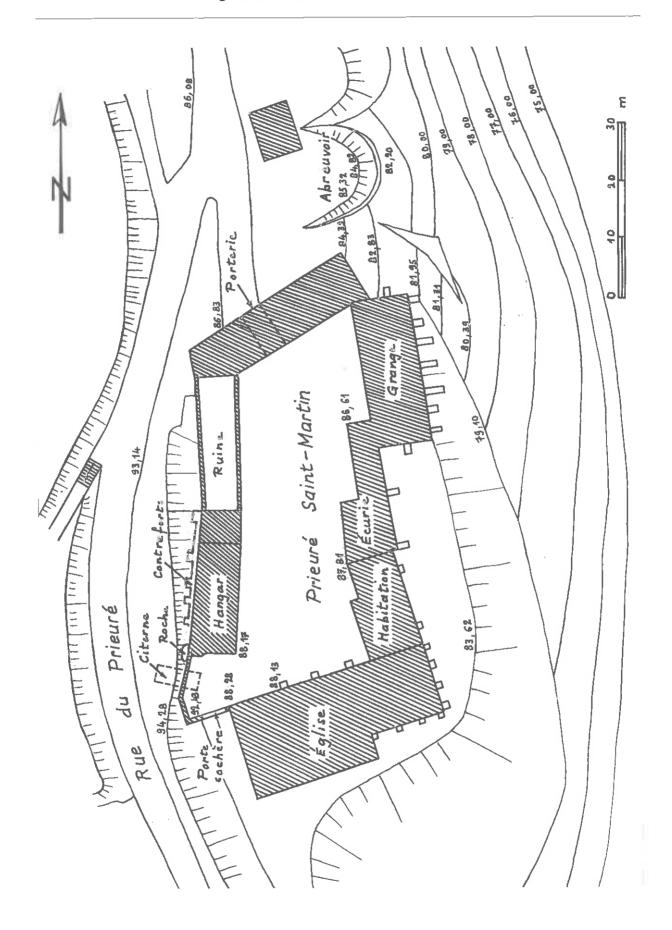


Figure 1 : Plan du prieuré.

De part et d'autre du chœur, dans les murs séparant celui-ci des pièces annexes, sont disposés des retraits géminés, à voûte cintrée, peu profonds. Leur fonction précise, vraisemblablement liturgique, échappe actuellement. La nef n'est plus maintenant couverte par des voûtes mais on voit encore quelques départs d'arcs ogivaux. Dans les ébrasements de deux fenêtres (maintenant obstruées), il subsiste quelques traces de décor peint polychrome. L'accès au chœur se fait par deux escaliers latéraux (permettant des cérémonies déambulatoires), tandis que l'accès à la crypte est rendu possible par un escalier central entre les deux précédents.

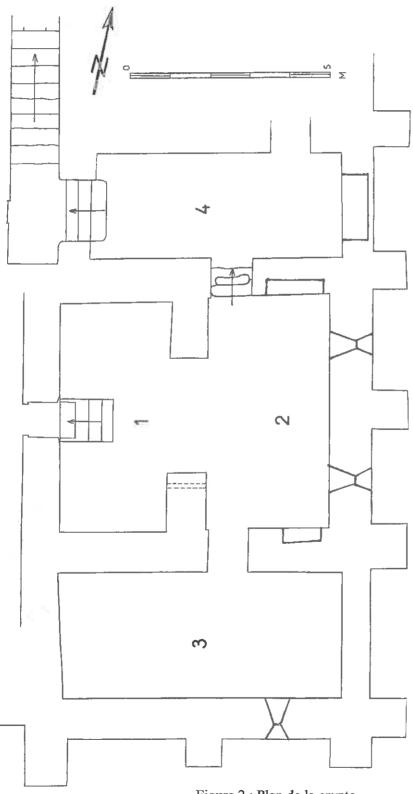


Figure 2 : Plan de la crypte.

Description de la crypte

La crypte occupe la même surface que le chœur et ses pièces annexes. Elle se compose de quatre espaces. Pour la facilité de cet exposé, ils ont été numérotés de 1 à 4. La première pièce, dans laquelle aboutit l'escalier de descente, ou pièce 1, est séparée de la pièce 2 qui la prolonge vers l'est, par un mur diaphragme percée d'une large arcature. La pièce 2 est éclairée par deux étroites fenêtres cintrées ouvrant dans le mur est et offrant une vue vers l'emplacement du village Saint-Jean et Courbeton.

De cette pièce 2, deux portes, l'une au sud et l'autre au nord, donnent accès respectivement aux pièces 3 et 4. Les murs séparant la pièce 2 des pièces 3 et 4 sont entaillés d'alvéoles, sortes d'arcosolia, dont la profondeur semble trop peu importante pour avoir pu accueillir un monument funéraire du type sarcophage, mais suffisante éventuellement pour une châsse, un reliquaire ou des accessoires liturgiques.

La pièce 3 prend jour par une étroite fenêtre cintrée dans son mur sud. Quant à la pièce 4, elle communique, par un escalier à retour, situé à son extrémité ouest, avec la maison voisine, et par une porte, du côté nord, avec les pièces basses de cette même maison. Il faut encore signaler, entre les pièces 1 et 2, au sein du mur diaphragme, un conduit dont la fonction demeure inconnue.

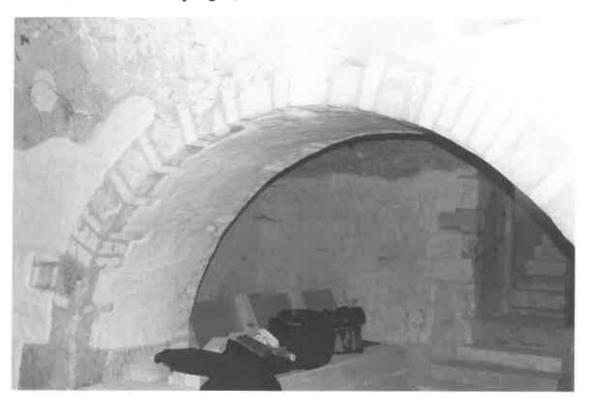


Figure 3 : Crypte. Mur diaphragme séparant les pièces 1 et 2.

Enfin, à plusieurs endroits, le socle calcaire (calcaire de Champigny), sur lequel repose le monument est visible. Il a été laissé en place, avec son aspect montueux, et les murs reposent dessus. C'est le cas dans les pièces 1 et 3.

Toutes ces pièces sont voûtées en berceau et les traces d'un cintre ou d'un coffrage sont encore visibles. Les voûtes sont disposées de telle sorte que leurs poussées, ne s'exerçant pas dans la même direction, se contrarient et assurent à l'ensemble une très grande stabilité. A un point tel, d'ailleurs, qu'aucun des maîtres d'œuvre ayant ultérieurement travaillé sur le monument au cours des siècles n'a osé retoucher cette partie, si ce n'est le percement ou la transformation en baies ogivales des trois fenêtres du pignon du chœur.



Figure 4 : Crypte. Escalier de descente vers la pièce n° 1.



Figure 6 : Crypte. «Arcosolium » dans le mur nord de la pièce n° 2 et porte d'accès à la pièce n° 4.



Figure : 5 : Crypte. « Arcosolium » dans le mur sud de la pièce n° 2 et porte d'accès à la pièce n° 3.



Figure 7 : Crypte. Extrémité ouest de la pièce n° 3.

Hypothèse sur la fonction de la crypte

La première fonction de cette crypte est, bien sûr, d'offrir une mise à niveau permettant de prolonger l'église vers l'Est, donc de compenser la déclivité du flanc de colline. Mais, il ne paraît pas douteux que cette crypte ait rempli aussi une fonction liturgique. A cet égard, ce chœur surélevé, s'appuyant sur une crypte partiellement enterrée, fait penser à une disposition attestée avant la Révolution à l'église Saint-Liesne de Melun. Dans cette dernière, les reliques étaient déposées sous un ciborium, dans le chœur, tandis qu'un autel était placé juste en dessous, dans la crypte. Ne peut-on, imaginer semblable fonction pour les espaces supérieur (chœur) et inférieur (crypte) à Saint-Martin de Montereau ?

On a déjà observé précédemment que les deux niveaux (chœur et crypte) présentaient approximativement le même plan, si ce n'est que l'espace principal, unique dans le chœur et dévolu en totalité à l'usage des moines, est séparé en deux pièces dans la crypte par un mur diaphragme.

Dans les deux cas, les pièces annexes, au nord et au sud, auraient pu avoir le même rôle, peut-être de réserve pour les saintes espèces, pour l'une, et pour les vêtements et ornements liturgiques, pour l'autre. Le cérémonial aurait pu, dans le chœur et dans la crypte être sensiblement le même.

A cette différence près que le chœur étant réservé à l'usage exclusif des moines n'aurait pas accueilli de laïques : serviteurs du prieuré, habitants de la paroisse Saint-Jean ou pèlerins. De ce fait, ceux-ci auraient pu entendre des offices célébrés à leur intention dans la crypte. Le mur diaphragme séparant alors un espace ecclésial (presbyterium) d'un autre espace dévolu aux fidèles. L'un et l'autre de ces espaces pouvant même être séparés par une tenture ou une séparation du genre iconostase, ce qui expliquerait l'existence d'un conduit entre les deux espaces, répondant à une fonction acoustique.

Quoi qu'il en soit, compte tenu de l'exiguïté et de la pente de l'escalier de descente dans la crypte, il paraît exclu que celle-ci ait pu avoir un rôle dans une pratique déambulatoire comme on en connaît dans la vénération de reliques placées dans certaines cryptes.

Si l'on admet l'hypothèse de la célébration d'offices accueillant des laïques, les deux sortes d'arcosolia réservés dans les murs latéraux de la pièce 2 pourraient avoir la même fonction que les retraits géminés existant dans les murs nord et sud du chœur (dépôt de reliquaire ou d'accessoires liturgiques : encensoirs, etc.).

La poursuite de la recherche relative à ce monument portera sur les pratiques liturgiques bénédictines en usage au début du XIe siècle, époque de création de cette église, afin de tenter de déterminer plus précisément la fonction des niches latérales, tant du chœur que de la crypte.

Bibliographie

MARS, Dom Noël (1646). Histoire du Royal Monastère de Sainct-Lomer de Blois de l'ordre de Sainct-Benoist recueillie fidellement des vieilles Chartes du même monastère et divisé en quatre parties..., 1646, texte édité en 1869 par A. Dupré, bibliothécaire de la ville de Blois, sous les auspices de la Société des Sciences et Lettres du Loir-et-Cher, Blois, impr. J. Marchand.

QUESVERS, P. (1874). Notes sur les églises Saint-Nicolas et Saint-Jean de Montereau-fault-Yonne. 15 p.

GAMBART, P. (1970). Le prieuré Saint-Martin de Montereau-fault-Yonne. *Monuments et sites de Seine-et-Marne* 1 : 57-59.

BONTILLOT, J. (1980). Construit il y a plus de mille ans, le prieuré Saint-Martin est le plus vieux monument monterelais. Dossier *Jumelage Montereau-Otley*, 5 octobre 1980 : 4 p. multigraph. Texte repris dans journal monterelais *Délivrance* 1859, 30 juill. 1985 : 1 et 4.

BONTILLOT, J. (1984). Le vicus routier de Montereau : Condate Senonum. *Gallo-romains en Ile-de-France*, Assoc. des conservateurs des musées d'I.-de-Fr. : 225-226.

BOURGEAU, L. et DESACHY, B. (1984). Inventaire des ateliers céramiques en Ile-de-France. *Gallo-romains en Ile-de-France*, Assoc. des conservateurs des musées d'I.-de-Fr. : 168-184, part. : 176-177 et plan : 181.

DELAHAYE, G.-R. (1984). Remploi de sarcophages au prieuré Saint-Martin de Montereau. *Bulletin monumental* 142-2, rubrique « Actualité » : 193.

DELAHAYE, G.-R. (1985). De Curtem Bettonis à Courbeton. Bull. ANVL 61-4, oct. 1985 : 272-273.

DELAHAYE, G.-R. (1985-1986). Hypothèses sur les origines du prieuré Saint-Martin de Montereau. Bulletin de la Société d'histoire et d'archéologie de l'arrondissement de Provins 139-140 : 171-182.

DELAHAYE, G.-R. (1991-1993). Une citerne et des contreforts observés au prieuré Saint-Martin de Montereau. Bulletin du Groupement archéologique de Seine-et-Marne 32-34 : 297-298.

DELAHAYE, G.-R. (1993). Montereau-fault-Yonne (Seine-et-Marne); prieuré Saint-Martin. *Archéologie médiévale* XXIII: 383.

DELAHAYE, G.-R. (1995 a). Le prieuré Saint-Martin de Montereau dans son environnement archéologique. *Bull. ANVL* 71-1 : 34-42.

DELAHAYE, G.-R. (1995 b). Découvertes archéologiques à Montereau-fault-Yonne (Seine-et-Marne), rue de la Colline Saint-Martin, en 1994. Bulletin de la Société des fouilles archéologiques et des monuments historiques de l'Yonne 12 : 59-64.

DELAHAYE, G.-R. (1996). Observations archéologiques faites en 1992-1993 au prieuré Saint-Martin de Montereau (Seine-et-Marne). Bulletin de la Société des fouilles archéologiques et des monuments historiques de l'Yonne 13 : 53-62.

DELAHAYE, G.-R. (1997). Le prieuré Saint-Martin de Montereau (Seine-et-Marne), site, implantation, topographie. Paris et Ile-de-France (Mémoires publiés par la Fédération des sociétés historiques et archéologiques de Paris et de l'Île-de-France) 48 : 67-78.

NOUVELLES OBSERVATIONS SUR UNE BASE DE COLONNE SCULPTEE D'UNE CROIX DECOUVERTE A MELUN

par Gilbert-Robert DELAHAYE 7

La base de colonne sculptée qui fait l'objet de cette note est bien connue des lecteurs de cette revue, du moins des plus anciens, puisqu'elle y a déjà été présentée et commentée dans deux courts textes (COTTARD, LE BLAY, DELAHAYE, 1979 a et b). Depuis, l'utilisation initialement proposée pour cette pierre a été remise en cause. Par ailleurs, une réflexion renouvelée sur l'aspect de cette sculpture nécessite de revenir à nouveau sur cet intéressant témoignage du passé haut-médiéval de la ville de Melun.

Circonstances de la découverte

Cette pierre sculptée consiste en une base de colonne antique portant sur la plus large de ses faces un décor en faible relief, dont l'analyse et l'interprétation seront données plus loin. Elle a été mise au jour au cours de fouilles conduites en 1977 par le Groupe de recherche archéologique melunais sur le site de l'ancienne église Saint-Liesne, dans la partie nord-est de la ville de Melun (sur l'ensemble des opérations archéologiques menées sur ce site voir : COTTARD, LE BLAY, DELAHAYE, 1977-1978, et DELAHAYE, 1978) (figure 1).

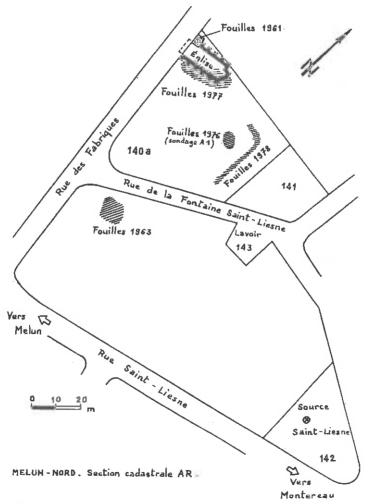


Figure 1 : Localisation du site de Saint-Liesne à Melun

⁷ 15, rue Pasteur, 77830 Echouboulains.

Elle a été exhumée à une profondeur moyenne d'environ 90 cm (figure 2) et à 4,20 m au sud du mur gouttereau méridional de l'église (figures 3 et 4). La stratigraphie observable à cet endroit se composait comme suit, de la surface en profondeur :

- de l'humus et des dépôts récents,
- des dépôts du 19e siècle,
- un remblai de matériaux provenant vraisemblablement de la démolition du presbytère, en 1832 (moellons, plâtre, argile, chaux, carreaux de pavement),
- . de la terre noire,
- . des dépôts divers (cendres, fragments de tuiles, bois carbonisé) contenant un tesson de céramique glaçurée médiévale,
- . de l'argile.

C'est entre la couche de terre noire et celle de dépôts divers que fut trouvée la pierre sculptée (figure 2). On peut seulement déduire de la situation de cette pierre, d'origine vraisemblablement mérovingienne (COTTARD, LE BLAY, DELAHAYE, 1979 c), comme on le verra plus loin, dans un niveau contenant un tesson médiéval, qu'elle ne fut mise au rebut qu'à partir du début du Moyen Age classique (10°-11° siècles) où une telle céramique commence à se diffuser, mais peut-être ultérieurement. Ce fait relance la question de l'utilisation de cette sculpture. Car la pérennité de sa visibilité, hors du sol, peut avoir été liée à sa fonction. C'est un point à propos duquel la description qui suit peut apporter quelques indications.

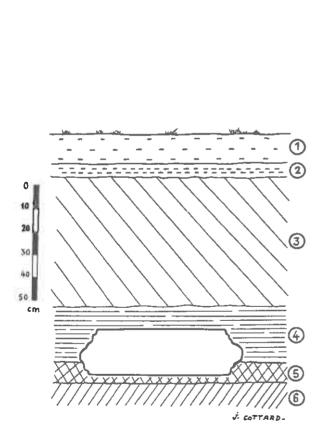


Figure 2 : Stratigraphie du terrain environnant la pierre sculptée (dessin J. Cottard).

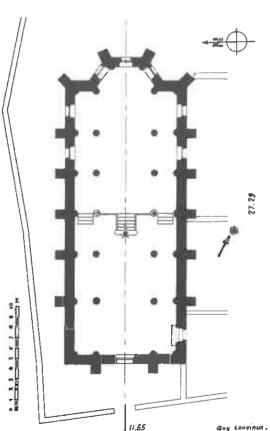


Figure 3 : Localisation de la découverte de la pierre sculptée par rapport au dernier état de l'église de Saint-Liesne (plan G. Louviaux).

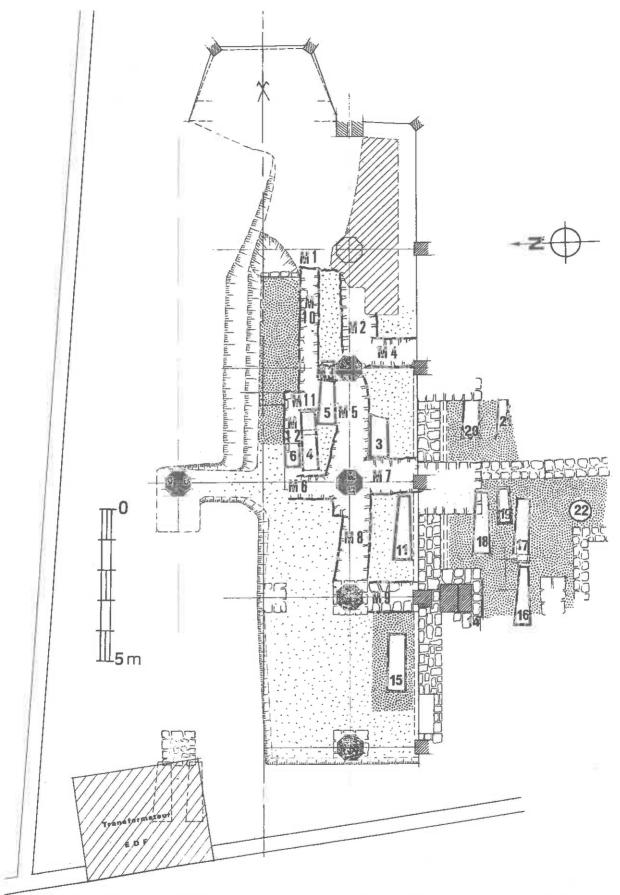


Figure 4 : Plan de la fouille réalisée par le Groupe de recherche archéologique melunais en 1977 sur la partie sud de l'église Saint-Liesne. La pierre sculptée y porte le n° 22 (plan G. Louviaux).

Description de la pierre sculptée

Il s'agit, on l'a dit plus haut, d'une base de colonne antique, de plan circulaire, mesurant 20,4 cm d'épaisseur (figure 5) et 70,5 à 71 cm de diamètre (figure 6). Elle porte sur sa face inférieure, la plus large, une sculpture en très faible relief. Celle-ci est composée d'une croix, de la traverse de laquelle pendent, au bout de ce qui semble être des maillons de chaînette, les lettres grecques alpha et oméga, tandis que la haste s'orne d'un crochet. Le tout s'inscrit presque totalement dans une bordure formée par un rinceau de feuillage.

Rappelons, même si le fait est connu, que les lettres alpha et oméga sont une référence directe au texte de l'Apocalypse (1-8): « Je suis l'Alpha et l'Oméga, dit le Seigneur Dieu, « Il est, Il était, Il vient », le Maître-de-Tout », et (26-1): « Alors celui qui siège sur le trône déclara (...) « C'en est fait, me dit-il encore, je suis l'Alpha et l'Oméga, le Principe et la Fin; (...) ». Cette idée de Dieu, origine et fin de toute vie et de toute chose était déjà contenue dans Isaïe (44-4): « Qui a agi et accompli ? Celui qui dès le commencement appelle les générations; moi, Yahvé, je suis le premier et avec les derniers je serai encore » ; (44-6): « Je suis le premier et je suis le dernier, et à part moi, il n'y a pas de dieu » ; et (48-12): « Ecoute-moi Jacob, Israël que j'ai appelé, c'est moi qui suis le premier et c'est moi aussi le dernier » (BIBLE, 1986). Ce concept semble avoir été profondément empreint dans l'esprit des hommes et des femmes du haut Moyen Age car le thème iconographique de la croix de laquelle pendent l'alpha et l'oméga, est très fréquent à cette époque et interprété dans une grandes variété de matières et sur des supports de natures diverses.

Le crochet qui orne la partie supérieure de la haste de la croix se retrouve sur divers décors de sarcophages, notamment ceux arborant croix et palmier (DELAHAYE, 1971-1972, 1974 et 2000). A propos d'un tel sarcophage mis au jour à Saint-Martin-Chennetron (Seine-et-Marne, arrondissement de Provins, canton de Villiers-Saint-Georges), le paléographe, numismate et historien Maurice Prou a expliqué, en se référant à des décors de monnaies, que ce crochet « n'est autre chose qu'une déformation de l' R de la croix monogrammatique » (PROU, 1914). Cet auteur écrit encore : « On sait que sur nombre de monuments du VIIe siècle, la haste de la croix au lieu d'avoir la forme d'un *rhô* grec, se termine par un R latin. Cet R est accroché au sommet de la croix, tantôt à droite, tantôt à gauche, et quelquefois il se répète de chaque côté. Il faut noter aussi qu'à l'époque mérovingienne, la panse de l' R est rarement fermée ; d'ordinaire la panse et le pied consiste en une courbe et une contrecourbe qui ne joignent pas la haste. Or, sur quelques monnaies, la contre-courbe est exagérée au point d'en faire disparaître complètement la courbe et de transformer l' R en un crochet (...) ».

Quant à la couronne de feuillage qui épouse la bordure circulaire de la pierre, elle est, bien sûr, le symbole de la victoire, hérité de l'Antiquité. Elle apparaît, sans conteste comme une manifestation du christianisme triomphant. Les derniers vestiges des prestigieuses constructions de l'empire romain sont utilisées pour célébrer la gloire divine.

Le ciseau qui sculpte cette croix monogrammatique est celui d'un artisan mérovingien qui a vu ailleurs les belles couronnes de feuillage qui encadrent les médaillons chrétiens des 4° et 5° siècles, tel celui de la tombe de Saturnus à Saint-Alban de Mayence. La leçon n'a pas été perdue, mais le rendu est sans doute conforme aux capacités et au talent du sculpteur melunais. Car, si le matériau provient bien, comme on peut le supposer, d'un monument antique melunais, cette sculpture est alors très vraisemblablement d'exécution locale. Le rendu de la couronne et l'esthétique de la croix dénotent une exécution consciencieuse mais sans génie. Tout au plus peut-on apprécier l'ordonnance de la composition. Cette œuvre n'apparaît donc pas comme celle d'un artiste, mais bien plutôt comme celle d'un artisan. Constat tout à fait conforme à ce que l'on peut percevoir de l'esprit de création habituel dans le monde mérovingien.

Utilisation de cette pierre. Etat de la question

La destination de cette pierre reste énigmatique. A l'époque de sa découverte, Jacqueline Cottard, alors présidente du Groupe de recherche archéologique melunais, en avait envoyé une photographie à

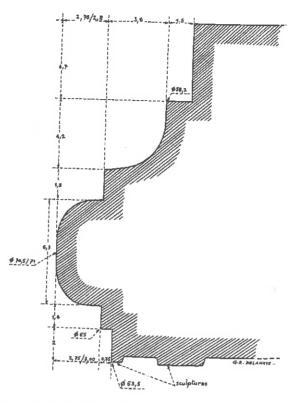


Figure 5 : Coupe de la bordure de la pierre sculptée montrant son profil.

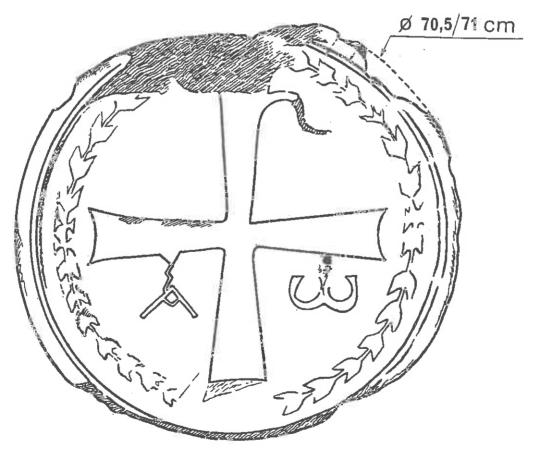


Figure 6 : La pierre sculptée et son décor. A noter, la reprise du pied de la haste.

Jean Hubert, éminent spécialiste de l'art du haut Moyen Age. Celui-ci avait répondu qu'il lui semblait qu'il pouvait s'agir d'un décor de façade de monument (HUBERT, 1978). Cette proposition n'a pas été retenue par M. Michel Petit, conservateur au Service régional de l'archéologie, qui, lui, propose d'y voir « une stèle funéraire comparable à celles mises au jour en grand nombre dans le Vexin français (Val d'Oise) » (PETIT, 1994).

Outre que les stèles funéraires mérovingiennes sont assez rares dans l'ancien diocèse de Sens, dans lequel était situé Melun avant la Révolution (DELAHAYE, 2003), la dimension de cette pierre (0,71 m de diamètre) s'accorde assez mal avec ce que l'on connaît des stèles du Vexin, bien étudiées par Jacques Sirat (SIRAT, 1966 et 1970; SIRAT, VIEILLARD-TROÏEKOUROFF, CHATEL, 1984). Celles-ci, quelle que soit leur morphologie, comportent à leur base une partie destinée à être fichée en terre, ce qui n'est pas le cas de cette base de colonne circulaire. Par ailleurs, les stèles du Vexin, aussi bien que celles de Picardie, étudiées par Mme Marie-Pascale Flèche-Mourgues (FLECHE-MOURGUES, 1992 et 1995), ou encore celles de Champagne, étudiées par M. Charles Poulain (POULAIN, 1984), ne sont pas d'aussi grande dimension. Ce sont, généralement, des monuments modestes, aussi bien dans leur volume que dans leur concept.

Par ailleurs, l'étude très fine qu'a réalisée Mme Flèche-Mourgues pour la Picardie montre que les stèles ont été utilisées autour de l'aire de production d'ateliers et ne semblent pas avoir été réalisées ailleurs, au gré des besoins, à l'aide de matériaux récupérés ou d'extraction locale (FLECHE-MOURGUES, 1995). Cette notion, même si elle n'est pas éventuellement transposable à d'autres régions, montre quoi qu'il en soit que la stèle mérovingienne n'est pas un monument improvisé comme le serait la base de colonne de Melun.

Nouvelle proposition en faveur de cette sculpture comme ornement de façade

L'hypothèse qu'avançait Jean Hubert, et à laquelle il faut bien revenir, celle d'un ornement de façade d'un monument vraisemblablement religieux, ne souffre qu'une seule objection, c'est le très faible relief du décor sculpté (car, contrairement à ce qu'écrit M. Petit, le décor n'est pas en haut relief). Il eût été peu lisible de loin ou placé à une certaine hauteur. Les photographies qui en ont été publiées, prises dans des conditions optimales d'éclairement, légèrement rasant pour accentuer la lisibilité du relief, ne restituent qu'assez peu fidèlement la vision du spectateur placé de face, dans des conditions d'éclairement normales. Pour qu'un tel décor fût commodément lisible, sans doute eut-il fallu renforcer le contraste entre celui-ci et le fond.

Et l'hypothèse qu'on peut alors aisément formuler, c'est qu'à la manière des bijoux à émaux champlevés, le fond ait été destiné à être rempli d'un enduit coloré. On pense d'ailleurs immédiatement à un mortier mêlant chaux et brique pilée. Ainsi, le décor serait-il apparu en blanc, couleur de cette pierre calcaire, sur la tonalité rose/rouge conférée par l'emploi de la brique pilée. Et dans ce cas, il devenait possible de l'inclure dans une façade. C'est aussi ce qui expliquerait la réalisation de la sculpture en méplat puisque le relief devenait inutile du fait que l'effet recherché ne provenait pas du jeu des ombres et des lumières, donc des volumes, mais de la polychromie.

Un autre indice inclinerait à retenir cette hypothèse. Il s'agit du tracé de la base de la haste de la croix. Initialement, le sculpteur l'avait prévue plus longue, descendant plus bas, presqu'entre les rameaux de la couronne de feuillage. Mais, peut-être du fait d'un éclatement accidentel de la pierre ou d'un changement d'inspiration, il semble qu'il ait décidé de faire disparaître l'ancien tracé. Pourtant, des restes de la forme initiale sont encore visibles. Ce fait dénoterait une réalisation peu consciencieuse, dont on ne trouve pas d'autre exemple sur cette pierre. On peut donc imaginer que si ce défaut a été laissé, c'est qu'il n'avait pas d'importance s'il devait ultérieurement se trouver sous un enduit. Bien au contraire, la légère granularité de la pierre résultant de cet enlèvement de matière incomplet aurait ultérieurement pu faciliter l'adhérence de l'enduit coloré.

De telles inclusions de sculptures ou d'éléments décoratifs rapportés dans des façades d'édifices, même si elles ne sont pas fréquentes dans la Gaule du haut Moyen Age, du moins à travers les maigres vestiges subsistants de l'architecture de cette période n'y sont pas inconnues. A cet égard, on peut mentionner les deux plaques de pierre sculptées, que l'on imaginerait plus volontiers intégrées dans un chancel, encastrées dans la façade de l'église Saint-Quenin à Vaison-la-Romaine (Vaucluse).

Pour revenir à l'application d'un enduit coloré sur le fond excavé de la base de colonne de Saint-Liesne de Melun, une objection vient toutefois à l'esprit. Nulle trace d'enduit coloré n'a, en effet, été décelée à la surface de la pierre. Ce qui suggère une autre éventualité : que la pierre ait été endommagée au cours de la taille et que l'achèvement du panneau décoratif n'ait pas été mené à son terme. Portant le symbole du Christ, cette pierre ne pouvait donc pas être mise purement et simplement au rebut. Elle était déjà, dans son essence, un support de dévotion. C'est ce qui expliquerait qu'elle ait été enterrée, à l'instar de ce qui se fait pour des statues brisées et autres symboles liturgiques, dans le cimetière voisin, selon les règles canoniques qui régissent la désacralisation de tels objets.

Reste à savoir quand cette désacralisation a eu lieu. Certainement pas pendant le haut Moyen Age puisqu'on a retrouvé cette pierre dans un niveau contenant un tesson de céramique glaçurée médiévale. Ce point demeure, bien sûr, à élucider, sans toutefois qu'il remette en question l'hypothèse du remplissage projeté du méplat par un enduit coloré.

Bibliographie

BIBLE (1986).- On a suivi ici le texte de La Bible de Jérusalem. La Sainte Bible traduite en français sous la direction de l'Ecole biblique de Jérusalem, Paris, Edit. du Cerf, édition de 1986. Ap. 1-8; p. 1783; Ap. 21-6; p. 1799; Is. 41-4: p. 1132; Is. 44-6: p. 1136; Is. 48-12: p. 1141.

COTTARD, J., LE BLAY, J.-C., DELAHAYE, G.-R. (1977-1978).- Le site de Saint-Liesne à Melun. La nécropole mérovingienne et l'église médiévale, *Bulletin du Groupement archéologique de Seine-et-Marne*, n° 18-19, 1977-1978, p. 206-233.

COTTARD, J., LE BLAY, J.-C., DELAHAYE, G.-R. (1979 a).- Fouilles sur le site de l'ancienne église Saint-Liesne de Melun, *Bull. ANVL*, vol. 55, 1979, n° 3-4, mars-avril 1979, p. 49-52.

COTTARD, J., LE BLAY, J.-C., DELAHAYE, G.-R. (1979 b).- La base de colonne sculptée découverte à Melun, *Bull. ANVL*, vol. 55, 1979, n° 9-10, sept.-déc. 1979, p. 109-111.

COTTARD, J., LE BLAY, J.-C., DELAHAYE, G.-R. (1979 c).- Une sculpture du haut Moyen Age découverte à Melun (Seine-et-Marne) sur le site de l'ancienne église Saint-Liesne, Actes du 104^e Congrès national des sociétés savantes, Bordeaux, 1979, archéologie, p. 265-276.

DELAHAYE, G.-R. (1971-1972).- Les sarcophages mérovingiens à décor de croix et de palmier en région parisienne, *Bulletin du Groupement archéologique de Seine-et-Marne*, n° 12-13, 1971-1972, p. 33-52.

DELAHAYE, G.-R. (1974).- Le décor de palmier crucigère dans l'art funéraire du haut Moyen Age, Actes du 99^e Congrès national des sociétés savantes, Besançon, 1974, archéologie, p. 237-255.

DELAHAYE, G.-R. (1978).- Seine-et-Marne.- Melun, quartier Saint-Liesne, *Bulletin monumental*, t. 136, 1978, fasc. IV, rubrique « Actualité », p. 349-350.

DELAHAYE, G.-R. (2000).- Sur l'origine géographique du décor de croix et de palmier de certains sarcophages mérovingiens, *Bulletin de la Société des fouilles archéologiques et des monuments historiques de l'Yonne*, n° 17, 2000, p. 13-28.

DELAHAYE, G.-R. (2003).- Stèles mérovingiennes des régions de Sens et de Troyes, *Bulletin de la Société des fouilles archéologiques et des monuments historiques de l'Yonne*, n° 20, 2003, p. 53-62.

FLECHE-MOURGUES, M.-P. (1992).- Caractéristiques des monuments sculptés du haut Moyen Age dans le nord de la Gaule, *Revue du Nord-Archéologie*, 1992, t. XXIV, n° 296, p. 29-50.

FLECHE-MOURGUES, M.-P. (1995).- La question des ateliers de sculpteurs du haut Moyen Age en Picardie, Revue archéologique de Picardie, n° 3-4, 1995, p. 141-161.

HUBERT, J. (1978).- Lettre à Mme le Dr Jacqueline Cottard, du 17 mars 1978.

PETIT, M. (1994).- La nécropole mérovingienne et l'église Saint-Liesne de Melun, Entre Marne et Loing, de Clovis à Hugues Capet. Fouilles archéologiques et recherches récentes, Melun, District de l'agglomération melunaise et Ville de Melun édit., 1994, p. 41-43.

POULAIN, Ch. (1984).- Les stèles mérovingiennes en Champagne-Ardenne et dans le département de l'Aisne, Bulletin de la Société archéologique champenoise, 1984, n° 4, p. 15-26.

PROU, M. (1914).- Note sur le sarcophage de Saint-Martin-Chennetron. L'Arbre de Vie et la Croix, Bulletin de la Société d'histoire et d'archéologie de l'arrondissement de Provins, 1914, n° 2, p. 33-39.

SIRAT, J. (1966).- Les stèles mérovingiennes du Vexin français, Bulletin archéologique du Vexin français, n° 2, 1966, p. 73-93.

SIRAT, J. (1970).- Les stèles mérovingiennes du Vexin français. Inventaire complémentaire, *Bulletin archéologique du Vexin français*, n° 6, 1970, p. 95-103.

SIRAT, J., VIEILLARD-TROÏEKOUROFF, M., CHATEL, E. (1984).- Recueil général des monuments sculptés en France pendant le haut Moyen Age (IVe-XIe siècle), t. III, Val d'Oise et Yvelines, Paris, E.N.S.B.-C.T.H.S., 1984, 125 p. + LXXI pl.

Numéro CPPAP: 65 832
Dépôt légal: 1er trimestre 2005
Classification UNESCO: 11/0 n° 77-25551-1
Directeur de la publication
Jean-Philippe SIBLET
3, allée des mimosas
77250 ECUELLES